

● 81^E SESSION DE L'AG
DES NATIONS UNIES
Attaf rencontre
le président de la
Commission de l'UA

(P3)

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

● RENTRÉE SCOLAIRE 2026-2027

Sadaoui assure l'accueil de près de 12 millions d'élèves dans de bonnes conditions

(P5)

EXPLOITATION PÉTROLIÈRE, RAFFINAGE, ÉLECTRICITÉ, ÉCHANGE D'EXPERTISES

Arkab à la tête d'une délégation de haut niveau à Niamey pour concrétiser la dynamique

L'Algérie et le Niger sont en train de franchir une nouvelle étape dans leur relation bilatérale. Bien plus qu'une simple coopération de voisinage, les deux pays cherchent aujourd'hui à tisser un réseau d'intérêts économiques intégrés, au service de leurs peuples, avec une ambition claire : bâtir un modèle de développement affranchi de la dépendance aux marchés extérieurs et capable de valoriser les richesses africaines pour l'Afrique. Dans un monde marqué par des bouleversements géopolitiques majeurs, une volatilité des prix de l'énergie et des tensions sur les chaînes d'approvisionnement en produits stratégiques, notamment énergétiques, Alger et Niamey ont fait le choix du pragmatisme et de la solidarité.

(Lire en Page 3)



● PÉTROLE

Le Brent à plus de 100 dollars le baril

(P4)

● ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Près de deux millions d'étudiants rejoindront dès aujourd'hui les bancs de l'université

(P5)

● GAZA COMPTE ENCORE SES MARTYRS

Un enfant et une femme tombent en martyrs par des tirs de l'armée sioniste

(P12)

Détroit d'Ormuz : un pétrolier touché par un projectile inconnu, deux marins blessés

Un pétrolier traversant le détroit d'Ormuz a été touché lundi par un projectile d'origine inconnue, blessant légèrement deux membres d'équipage, a annoncé l'agence britannique de sécurité maritime UK Maritime Trade Operations (UKMTO). Dans une alerte, l'UKMTO a indiqué avoir reçu un signalement concernant un navire effectuant un transit entrant dans cette voie maritime stratégique. « Les autorités militaires ont informé l'UKMTO qu'un pétrolier effectuant un transit entrant avait été touché par un projectile inconnu », a précisé l'agence. Deux membres d'équipage ont été légèrement blessés. Le navire a toutefois poursuivi sa route par ses propres moyens vers son prochain port d'escale, selon l'alerte. Les autorités enquêtent sur l'incident, a ajouté l'UKMTO.

Aucune autre information n'était immédiatement disponible, notamment sur l'identité du pétrolier ou l'origine du projectile.



États-Unis : plusieurs grands médias poursuivent la Maison-Blanche après le retrait de leurs accréditations...

Plusieurs grands médias américains ont engagé lundi une action en justice contre le gouvernement des États-Unis après le retrait soudain des accréditations de leurs correspondants à la Maison-Blanche.

« Sans préavis ni procédure, la Maison-Blanche a révoqué les accréditations de nos journalistes parce qu'elle contestait notre couverture », ont déclaré CNN, MS NOW et Politico dans un communiqué conjoint publié sur le réseau social américain X.

Les trois médias ont estimé que cette décision « menace la liberté de la presse et le droit du public à un journalisme indépendant, à l'abri de toute ingérence gouvernementale ».

Ils ont indiqué avoir officiellement informé l'administration de leur recours en justice afin de défendre les droits garantis par le premier amendement de la Constitution américaine, notamment la liberté de la presse, ainsi que le principe selon lequel les autorités fédérales ne peuvent décider de ce que les médias publient.

Le président américain Donald Trump avait interdit la semaine dernière aux journalistes des trois médias d'accéder à l'enceinte de la Maison-Blanche. Samedi matin, les services de sécurité ont refoulé leurs journalistes conformément à cette directive.

Trump a justifié cette décision en affirmant être « fatigué de lire et de voir de fausses informations » produites, selon lui, par ces médias, ajoutant ne pas apprécier une « presse malhonnête ».

... Une enquête recense plus de 25 000 étrangers expulsés vers des pays tiers

Les États-Unis ont expulsé plus de 25 000 étrangers vers des pays tiers dans le cadre d'accords conclus avec plusieurs dizaines d'États, selon une enquête publiée lundi par le consortium international de journalistes Forbidden Stories, auquel est associé Radio France. D'après l'enquête, l'administration du président Donald Trump a conclu des accords avec 35 pays afin qu'ils accueillent des personnes expulsées du territoire américain, dont elles ne sont pas nécessairement ressortissantes. Au total, 28 de ces pays auraient effectivement mis en œuvre ces accords, permettant aux autorités américaines d'y transférer plus de 25 000 personnes au 31 août 2026. Environ un tiers des pays concernés se trouvent en Afrique, selon Forbidden Stories.

L'enquête identifie comme l'un des principaux instruments de cette politique un bureau consacré à la « remigration », mis en place par l'administration Trump en mai 2025 et doté de 410 millions de dollars.

Les modalités et contreparties des accords conclus avec les pays d'accueil restent en partie opaques, souligne le consortium.

Certains accords auraient été accompagnés du maintien ou de la création de programmes de développement, notamment au Cameroun, tandis que d'autres États auraient reçu directement des financements.

L'Eswatini aurait ainsi bénéficié de cinq millions de dollars en contrepartie de l'accueil de 32 personnes, tandis que la République des Palaos, dans le Pacifique, aurait également reçu des fonds.

Selon l'enquête, la conclusion de certains accords aurait par ailleurs été suivie d'un assouplissement des restrictions américaines en matière de visas ou de droits de douane pour les pays concernés.

L'enquête de Forbidden Stories a été menée pendant six mois par 72 journalistes issus de 23 médias répartis dans 15 pays. Une centaine d'entretiens ont été réalisés dans le cadre de ces investigations.

Les autorités américaines n'ont, pour l'heure, pas réagi aux conclusions de cette enquête.

Washington menace de sanctions les aéroports accueillant les compagnies aériennes iraniennes

Les activités de l'ensemble des compagnies aériennes commerciales iraniennes seront paralysées à travers le monde à compter de mercredi, a déclaré lundi le secrétaire américain au Trésor, Scott Bessent. « À partir du 23 septembre, toutes les compagnies aériennes iraniennes seront paralysées dans le monde », a déclaré Bessent à la chaîne de télévision américaine CNBC, en présentant un vaste dispositif de sanctions secondaires visant à isoler le réseau iranien de l'aviation civile.

Bessent a expliqué que les plateformes aéroportuaires internationales fournissant des services aux avions iraniens s'exposeraient à une exclusion totale du système bancaire américain. Les opérateurs étrangers ne pourront ni ravitailler ces appareils en carburant, ni leur fournir des services d'atterrissage, ni vendre de billets aux passagers sans risquer de perdre leur accès aux opérations de compensation en dollars, a-t-il averti. Les autorités iraniennes n'ont pas réagi dans l'immédiat à l'annonce de ces restrictions visant le secteur aérien. Cet embargo aérien intervient alors que Washington intensifie ses mesures économiques contre Téhéran dans le cadre de l'opération « Economic Fury », sur fond de guerre avec l'Iran, désormais entrée dans son septième mois. Le conflit a débuté à la fin du mois de février à la suite de frappes coordonnées américano-israéliennes, provoquant des perturbations du trafic maritime dans le détroit d'Ormuz, des échanges persistants de tirs de missiles dans la région ainsi qu'une pression accrue sur les circuits commerciaux et financiers de l'Iran.



L'UE veut mesurer l'efficacité des centres de données face aux besoins croissants de l'IA

La Commission européenne a proposé lundi un système commun de notation des centres de données afin de rendre plus transparente leur efficacité énergétique et hydrique, alors que le développement de l'intelligence artificielle (IA) accroît leurs besoins en ressources. Les centres d'une puissance d'au moins 500 kilowatts devront communiquer des indicateurs permettant d'évaluer leur utilisation de l'énergie et de l'eau. Les résultats seront présentés sous la forme d'étiquettes électroniques délivrées par une base de données européenne.

Le dispositif prendra également en compte le niveau de stress hydrique de la zone d'implantation, le recours aux énergies renouvelables, la capacité à réutiliser la chaleur produite et les services pouvant être rendus au réseau électrique. La Commission souhaite ainsi permettre la comparaison entre des centres implantés dans une même région et encourager les entreprises et les administrations à privilégier les infrastructures les plus efficaces.

Le système ne prévoit toutefois ni plafond de consommation d'eau ou d'électricité ni obligation de réduction. Il pourrait servir de base à de futures normes minimales contraignantes, selon la présentation officielle du dispositif. Les États membres et le Parlement européen disposent de deux mois pour formuler des objections. En leur absence, les nouvelles règles entreront en vigueur.

Les centres de données représentent actuellement environ 2,5 % de la consommation électrique de l'Union européenne. Leur capacité devrait passer de 12 gigawatts à 28 gigawatts d'ici 2030, dans le cadre des ambitions européennes en matière d'intelligence artificielle et de souveraineté numérique. Cette expansion pourrait accroître la pression sur les réseaux électriques et les ressources en eau, même si les installations améliorent leur efficacité. Un centre de grande taille peut en effet consommer davantage dans l'absolu tout en obtenant de meilleurs résultats par unité de calcul.

À l'échelle mondiale, la consommation électrique des centres de données devrait plus que doubler d'ici 2030 pour atteindre environ 945 térawattheures, soit davantage que la consommation actuelle du Japon, selon l'Agence internationale de l'énergie. L'IA devrait constituer le principal moteur de cette hausse.



France : des pêcheurs bloquent le port de Cannes pour protester contre la hausse du carburant

Des pêcheurs ont bloqué, lundi matin, le port de Cannes, dans le sud-est de la France, pour protester notamment contre la flambée des prix du carburant et réclamer davantage de soutien à la profession, rapporte la presse française.

L'action a débuté tôt dans la matinée dans le port de la ville des Alpes-Maritimes, sur le modèle d'un précédent blocage organisé vendredi à Nice.

Des banderoles ont été déployées sur plusieurs bateaux. « La mer nous nourrit, l'État nous détruit », pouvait-on notamment lire sur l'une d'elles.

Le maire de Cannes, David Lisnard, s'est rendu sur place pour rencontrer les pêcheurs et leur apporter son soutien.

« La pêche artisanale méditerranéenne est aujourd'hui menacée dans son existence même ! Le prix des carburants est bien sûr en cause, mais le problème est bien plus lourd et structurant », a-t-il déclaré sur la plateforme sociale américaine Instagram.

Cette mobilisation intervient après plusieurs actions menées la semaine dernière dans des ports français, notamment dans le sud du pays, contre la hausse des prix du carburant. Les professionnels dénoncent des dispositifs d'aide qu'ils jugent insuffisants et ont menacé de multiplier les blocages.

La ministre déléguée chargée de la Mer et de la Pêche, Catherine Chabaud, doit de son côté rencontrer à nouveau les représentants de la profession ce lundi à Sète.

À l'issue d'une précédente réunion avec les pêcheurs jeudi dernier, la ministre avait annoncé que les aides destinées au secteur évolueraient en fonction de la variation des cours du carburant.

EXPLOITATION PÉTROLIÈRE, RAFFINAGE, ÉLECTRICITÉ, ÉCHANGE D'EXPERTISES

Arkab à la tête d'une délégation de haut niveau à Niamey pour concrétiser la dynamique

L'Algérie et le Niger sont en train de franchir une nouvelle étape dans leur relation bilatérale. Bien plus qu'une simple coopération de voisinage, les deux pays cherchent aujourd'hui à tisser un réseau d'intérêts économiques intégrés, au service de leurs peuples, avec une ambition claire : bâtir un modèle de développement affranchi de la dépendance aux marchés extérieurs et capable de valoriser les richesses africaines pour l'Afrique.

Dans un monde marqué par des bouleversements géopolitiques majeurs, une volatilité des prix de l'énergie et des tensions sur les chaînes d'approvisionnement en produits stratégiques, notamment énergétiques, Alger et Niamey ont fait le choix du pragmatisme et de la solidarité. Il s'agit de développer des projets structurants dans l'électricité, le gaz et l'exploration pétrolière, tout en favorisant le transfert de compétences et la création de marchés communs à l'intérieur du continent. Cette volonté politique s'est traduite par une visite de travail d'envergure effectuée ce lundi et mardi en République du Niger. Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, M. Mohamed Arkab, s'est rendu à Niamey à la tête d'une importante délégation.

Il est accompagné du Président-directeur général du groupe Sonatrach, M. Nourredine Daoudi, du Vice-président-directeur général de Sonatrach chargé de l'activité raffinage et pétrochimie, ainsi que du directeur général de Sonatrach International Exploration and Production (SIPEX), en plus de plusieurs cadres du secteur. Une composition qui en dit long sur l'importance accordée à ce déplacement. Cette visite s'inscrit dans la continuité de la dynamique soutenue que connaissent les relations algéro-

nigériennes, notamment dans le domaine des hydrocarbures. Elle vise à faire le point sur l'avancement des projets qui concrétisent le partenariat entre les deux pays et à ouvrir de nouvelles perspectives de coopération.

LE TSGP, ÉPINE DORSALE DE L'INTÉGRATION ÉNERGÉTIQUE AFRICAINE

Au cœur des discussions figure le projet le plus emblématique et le plus stratégique : le gazoduc transsaharien (TSGP). Ce méga-projet, qui associe l'Algérie, le Niger et le Nigeria, est bien plus qu'un simple tuyau. C'est un projet d'intégration continentale majeur, capable de transporter jusqu'à 30 milliards de mètres cubes de gaz nigérien par an vers l'Europe en passant par le Niger et l'Algérie, tout en sécurisant l'approvisionnement énergétique des pays traversés.

Le projet a connu une accélération décisive. L'Algérie a entamé, en juin 2026, les travaux de réalisation du tronçon algérien, marquant le passage de la phase d'études à la phase de concrétisation sur le terrain. Pour le tronçon nigérien, long de plus de 800 kilomètres, les préparatifs et les études techniques se poursuivent activement. C'est d'ailleurs l'un des principaux axes de la visite du ministre Arkab, qui doit examiner avec les autorités nigériennes les modalités de financement, le tracé définitif et le calendrier de lancement des travaux.

Pour le Niger, pays enclavé mais doté d'importantes réserves gazières inexploitées, le TSGP représente une opportunité historique de monétiser ses ressources et de devenir un hub énergétique régional. Pour l'Algérie, forte de son expérience et de son réseau gazier déjà connecté à l'Europe, c'est une consolidation de son rôle de fournisseur fiable et de corridor énergétique incontournable.

DE KAFRA À BILMA, UNE EXPLORATION QUI S'ÉLARGIT

Le second volet majeur de la coopération concerne l'exploration et la production pétrolière. Le groupe Sonatrach, à travers sa filiale internationale SIPEX, est déjà présent au Niger sur le bloc de Kafra, en partenariat avec la société nationale nigérienne de pétrole Sonidep. Ce projet de recherche et d'exploration, qui s'étend sur une vaste superficie dans le nord du pays, a donné des résultats encourageants et les deux parties travaillent à son développement.

Mais Alger et Niamey ne comptent pas s'arrêter là. La visite permettra également de poursuivre l'évaluation de nouveaux blocs pétroliers, notamment le très prometteur bloc de Bilma, situé dans le bassin du Ténéré. Ce bloc, considéré comme l'un des plus prospectifs du pays, pourrait abriter des réserves significatives. L'entrée de Sonatrach sur ce périmètre traduirait la confiance des autorités nigériennes dans l'expertise algérienne, acquise après plus de 60 ans d'expérience dans des conditions géologiques et climatiques similaires au Sahara.

Cette démarche s'inscrit dans une stratégie nigérienne de diversification de ses partenaires et de valorisation de son potentiel pétrolier, jusqu'ici largement sous-exploité. Pour Sonatrach, c'est l'occasion d'étendre son empreinte africaine et de sécuriser de nouvelles réserves.

LE TRANSFERT DE SAVOIR-FAIRE ALGÉRIEN

La coopération ne se limite pas au sous-sol. Elle touche aussi l'aval de la chaîne de valeur, un secteur crucial pour l'indépendance énergétique du Niger. La visite constituera une occasion de renforcer la coopération et d'intensifier la coordination dans le domaine du raffinage et de la pétrochimie, notamment à travers le

suivi des travaux de maintenance majeure de la raffinerie de Zinder. La SORAZ, unique raffinerie du Niger, d'une capacité de 20.000 barils par jour, est un outil stratégique pour le pays, mais elle a besoin d'une modernisation et d'une expertise pour optimiser son fonctionnement. L'Algérie, qui opère cinq raffineries et dispose d'une solide expérience en la matière, apporte un appui technique précieux, depuis la formation des ingénieurs nigériens jusqu'à la fourniture de pièces et l'assistance à la maintenance. L'objectif est de garantir la sécurité énergétique du Niger et de réduire sa dépendance aux importations de produits raffinés. Au-delà du pétrole, les discussions portent aussi sur l'électricité. L'Algérie, qui a réalisé des avancées majeures dans l'électrification et qui dispose d'un excédent de production, a déjà entamé des projets d'interconnexion et de fourniture d'électricité aux zones frontalières nigériennes. À terme, l'idée est de développer un véritable partenariat pour l'électrification du Niger, notamment à travers l'énergie solaire et la construction de centrales.

VERS UN MODÈLE D'INTÉGRATION AFRICAINE

Les entretiens prévus entre M. Arkab et plusieurs responsables nigériens porteront ainsi sur les

moyens de renforcer la coopération bilatérale dans son ensemble, de développer les partenariats entre les institutions et organismes spécialisés des deux pays, ainsi que sur le suivi des projets communs et les perspectives de leur élargissement. Ce qui se joue entre Alger et Niamey dépasse le cadre bilatéral. Les deux pays sont en train de dessiner les contours d'un nouveau modèle de coopération Sud-Sud, fondé sur l'échange d'expertise, la valorisation locale des ressources et la création de valeur ajoutée sur le continent. Au lieu d'exporter du pétrole brut pour importer de l'essence, ou d'exporter du gaz pour importer de l'électricité, l'objectif est de construire ensemble une chaîne de valeur intégrée. Cette visite confirme la volonté de l'Algérie, sous l'impulsion du Président Tebboune, de faire de l'intégration africaine une priorité stratégique. En misant sur des partenariats concrets, structurants et mutuellement bénéfiques avec le Niger, l'Algérie montre qu'il est possible de bâtir une souveraineté énergétique africaine. Une souveraineté qui permettra aux deux pays, et à toute la région, de mieux résister aux chocs extérieurs, de créer des emplois pour leur jeunesse et de transformer leurs richesses naturelles en levier de développement durable et de stabilité.

Hamza B.

LA CONJONCTURE

Par R. N.

L'affacturage officiellement introduit sur le marché algérien

Un règlement de la Banque d'Algérie vient d'être publié au Journal officiel (JO) n 67, fixant les conditions d'exercice de l'activité de l'affacturage, une technique de financement à court terme permettant aux entreprises de céder leurs créances à une banque.

L'affacturage, ou factoring, est une opération par laquelle l'adhérent transfère, dans le cadre d'une convention écrite avec effet subrogatoire, ses créances commerciales sur ses clients (débiteurs), à une banque ou à un établissement financier (factor) qui moyennant rémunération lui règle ferme le montant intégral de la créance transférée en supportant le risque de non-remboursement, est-il expliqué dans le règlement, n 26-03 adopté le 13 août dernier.

Les opérations d'affacturage sont réalisées sur la base d'un contrat établi par écrit, conclu préalablement à tout financement accordé par le factor.

Pour être éligibles aux opérations d'affacturage, les créances commerciales constatées par des factures ou autres documents équivalents, doivent, sous la responsabilité de l'adhérent, être "certaines, liquides et déterminées dans leur montant", ne pas faire l'objet d'une contestation de la part du débiteur et doivent être assorties d'une échéance de paiement inférieure à six mois à compter de la date de facturation.

Les créances concernées ne doivent pas être éteintes, en tout ou en partie, par paiement, par compensation avec des dettes vis-à-vis du débiteur ou par tout autre mode légal d'extinction des obligations.

En outre, elles doivent être librement transmissibles et ne faire l'objet d'aucune interdiction légale, réglementaire ou contractuelle de transfert des droits de créance opposable au factor.

Les créances ne doivent pas non plus être grevées, à la date du transfert, d'une cession, d'un nantissement ou de toute autre sûreté ou charge susceptible d'affecter les droits du factor.

Elles ne doivent pas, également, porter sur un débiteur en situation de cessation des paiements, de redressement judiciaire, de liquidation des biens ou dans toute situation similaire, ni faire l'objet, à la date du transfert, d'une prorogation d'échéance, pour tout ou partie de leur montant, sous quelque forme que ce soit. Selon le règlement, la subrogation emporte, de plein droit, le transfert au factor, de l'ensemble des droits et sûretés attachés aux créances commerciales transférées.

Elle s'opère du seul fait de la mise à disposition, au profit de l'adhérent, des sommes correspondantes aux créances transférées au factor.

La subrogation est opposable au débiteur sans qu'il soit nécessaire de recueillir son consentement. Par ailleurs, les banques et les établissements financiers sont tenus de déclarer à la centrale des risques entreprises et ménages les données relatives aux opérations d'affacturage, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, souligne la Banque d'Algérie dans son règlement.

R. N.

81^E SESSION DE L'AG DES NATIONS UNIES

Attaf rencontre le président de la Commission de l'UA

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a rencontré le président de la Commission de l'Union africaine (UA), M. Mahmoud Ali Youssouf, en marge de sa participation aux travaux de la semaine de haut niveau de la 81^e session de l'Assemblée générale (AG) des Nations unies, a indiqué ce lundi un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, «les deux parties ont passé en revue la situation qui prévaut sur le continent africain, notamment dans la région sahélo-saharienne, en Libye, au Sahara occidental, au Soudan et au Soudan du Sud», précise communiqué. A cette occasion, «le président de la Commission de l'UA a salué la sagesse du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, mettant particulièrement en avant l'esprit de solidarité dont il fait montre à l'égard du Sahel, ainsi que les initiatives lancées par l'Algérie en direction des pays de la région pour contribuer à leurs efforts de développement et soutenir les démarches continentales visant à

promouvoir la paix, la sécurité, la stabilité et le développement sur l'ensemble du continent».

De son côté, «le ministre d'Etat a insisté sur la nécessité de s'attaquer aux causes profondes des crises que connaît le continent et de rejeter les ingérences extérieures dans les affaires africaines».

A ce propos, «les deux parties ont convenue de la nécessité d'activer les mécanismes de l'UA afin de promouvoir des solutions africaines aux problèmes africains, conformément aux principes et orientations de l'UA, notamment au regard de l'aggravation des menaces que posent le terrorisme et la criminalité transfrontalière», conclut la même source.

ATTAF S'ENTRETIENT À NEW YORK AVEC LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, s'est entretenu avec le président de l'Assemblée générale (AG) des Nations unies, M. Khalilur

Rahman, en marge de sa participation aux travaux de la 81^e session de l'AG de l'ONU, a indiqué ce lundi un communiqué du ministère.

Cette rencontre a été «l'occasion de féliciter M. Khalilur Rahman pour sa prise de fonctions à la tête de cet organe important du système onusien et de réitérer le soutien de l'Algérie aux missions qui lui sont confiées, particulièrement dans le contexte des campagnes sans précédent auxquelles fait face le multilatéralisme», précise le communiqué.

La rencontre a également permis de «souligner l'importance de la coordination entre l'Assemblée générale et le Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC), présidé par le Représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies à New York, l'ambassadeur Amar Bendjama, en vue de promouvoir la coopération internationale et d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 des Nations unies, de manière à préserver les intérêts de tous les Etats membres, notamment les pays du Sud», conclut la même source.

R. N.

PÉTROLE

Le Brent à plus de 100 dollars le baril

Les cours du pétrole en baisse hier lundi, le marché attendant de nouvelles discussions diplomatiques sur la guerre au Moyen-Orient, avec notamment l'Assemblée générale de l'ONU cette semaine à New York.

Le prix du baril ou brut de mer du nord « la référence du pétrole algérien, perdait 3,35% à 100,39 dollars, après être tombé à 99,54 dollars.



Le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en octobre, perdait 4,68% à 95,61 dollars. Donald Trump a déclaré dimanche qu'il serait probablement ouvert à l'idée de rencontrer le dirigeant iranien, Massoud Pezeshkian à l'occasion du sommet annuel de l'ONU, selon des propos rapportés par un journaliste de Fox News. L'Iran a de son côté, annoncé dimanche avoir de nouveau transmis aux Etats-Unis ses conditions pour la réouverture du stratégique détroit d'Ormuz, au cœur de la guerre entre Téhéran et Washington, tout en se disant mieux préparé en cas de reprise des hostilités. Le président chinois Xi Jinping est par ailleurs attendu pour une visite d'Etat aux Etats-Unis de mercredi à vendredi, où il devrait évoquer avec son homologue américain "la paix et le développement dans le monde", selon un

porte-parole des Affaires étrangères chinoises. La Chine est perçue par les investisseurs comme un acteur susceptible d'influencer les positions iraniennes et "le marché semble peut-être miser sur la diplomatie", estime Mark Bowman, analyste chez ADM Investor Services. "Il y a également des signes que, malgré tous les blocages, une quantité non négligeable de pétrole continue de sortir du Golfe", précise l'analyste. La compagnie nationale saoudienne de pétrole, Aramco, "fait transiter davantage de pétrole par le détroit d'Ormuz et via des opérations de transbordement au large d'Oman, et s'emploie à rétablir environ la moitié de la capacité de l'oléoduc Est-Ouest", une infrastructure essentielle mise à l'arrêt récemment après des frappes de drones, explique Arne Lohmann Rasmussen, analyste chez Global Risk Management. En

dépôt de cette baisse des prix du brut, les inquiétudes sur les produits raffinés se poursuivent. "Les principaux produits pétroliers - les carburants issus du raffinage du pétrole brut, comme le diesel, le kérosène d'aviation et l'essence - subissent des pressions encore plus fortes" que le brut, rappelle l'Agence internationale de l'énergie (AIE) dans une newsletter publiée lundi. En plus des perturbations liées à la guerre au Moyen-Orient, la production de produits raffinés en Russie a été largement ciblée par les frappes de drones de l'Ukraine. "Un grand nombre de ses raffineries de diesel ont explosé et sont, au moins temporairement, hors service. Cette guerre ridicule et sans fin avec l'Ukraine doit être

arrêtée", a déclaré Donald Trump dans un message publié sur sa plateforme Truth Social. Aux Etats-Unis, le prix du diesel bat record sur record à la pompe, avec un nouveau plus haut lundi à 6,51 dollars le gallon (3,78 litres) en moyenne, selon l'Association automobile américaine (AAA). Pour rappel, l'Algérie et six autres pays de l'Opep+, disposant de capacités d'ajustement volontaire de leur production, ont convenu, le 06 septembre en cours, de maintenir inchangé leur niveau global de production pour le mois d'octobre, au regard de l'évolution du marché pétrolier international, indique un communiqué du ministère des Hydrocarbures. La décision a été prise lors d'une réunion de coor-

dination tenue par visioconférence, à laquelle a pris part le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, aux côtés des ministres en charge du pétrole de l'Arabie saoudite, de l'Irak, du Kazakhstan, du Koweït, d'Oman et de la Russie. Le quota de production de l'Algérie demeure ainsi fixé à 1,007 million de barils par jour au titre du mois d'octobre. Les ministres ont, par ailleurs, réaffirmé leur engagement à poursuivre une coordination étroite entre les sept pays et à assurer un suivi attentif et continu de l'évolution du marché pétrolier international, en vue de contribuer à sa stabilité et à son équilibre.

Hamza B.

LA POMME ALGÉRIENNE

D'un fruit de montagne à une ambition d'exportation

Longtemps considérée comme un produit de luxe importé, la pomme est en train de devenir l'un des fleurons de l'agriculture algérienne. De Batna aux portes du Sahara à Laghouat, des Aurès aux Hauts Plateaux, la pomiculture connaît une expansion spectaculaire, portée par des variétés adaptées, une qualité remarquable et une volonté politique d'atteindre l'autosuffisance et de conquérir les marchés extérieurs. La saison 2025-2026 confirme cette dynamique avec des récoltes records et des pôles de production qui s'affirment. Si un pôle domine tous les autres, c'est bien Batna. La wilaya des Aurès est aujourd'hui la référence nationale en matière de pomiculture. Le coup d'envoi de la campagne de récolte 2026 y a été donné le 16 septembre à Arris, dans l'exploitation des frères Behdi, dans un décor de vergers à perte de vue. Les chiffres donnent le vertige. Selon le directeur des services agricoles, Ahmed Sebki, la wilaya table cette année sur une production prévisionnelle de 1,6 million de quintaux. Un record qui repose sur une superficie dédiée de 5.910 hectares, dont 4.948 hectares productifs, abritant pas moins de 2,5 millions de pommiers. Cette réussite n'est pas le fruit du hasard. Elle est le résultat d'une organisation territoriale bien pensée. Les principaux pôles de production sont concentrés dans les zones montagneuses où le froid hivernal

est essentiel à la floraison : Ichmoul à lui seul représente 56% de la superficie totale, suivi de Oued Taga avec 16%, Menaa avec 16% et Hidoussa avec 12%. Le climat semi-aride d'altitude, l'amplitude thermique et l'ensoleillement des Aurès offrent aux pommes une coloration, une fermeté et un taux de sucre exceptionnels. Côté variétés, Batna a fait le choix de la qualité. La Golden Delicious domine largement avec 63% du verger, appréciée pour sa conservation et sa polyvalence. Elle est suivie par la Star Crimson à 16%, une pomme rouge très demandée sur le marché national, et par des variétés précoces comme la Gala Royal et la Hana, qui permettent d'étaler la commercialisation et d'approvisionner les marchés dès le début de l'été. Mais produire ne suffit pas, il faut conserver. Batna l'a bien compris et dispose aujourd'hui de 569 chambres froides pour une capacité totale de 229.320 m3. Cette infrastructure permet de stocker une quantité considérable de la récolte et d'assurer un approvisionnement régulier du marché national sur près de 10 mois, évitant les pénuries et la flambée des prix en dehors de la saison. Cet essor est soutenu par l'Etat. Depuis 2025, plus de 1,108 milliard de dinars de soutien agricole ont été injectés dans la wilaya, comprenant le forage et l'équipement de puits artésiens, l'irrigation au goutte-à-goutte, les bassins en plastique et la distri-

bution d'engrais. Un programme spécial d'électrification agricole vient donner un élan décisif à cette filière stratégique pour la sécurité alimentaire.

AFLOU ET LAGHOUAT, LA SURPRISE DES HAUTS-PLATEAUX

Si Batna est la locomotive historique, la nouvelle frontière de la pomme se trouve plus au Sud. Dans les wilayas d'Aflou et de Laghouat, la pomiculture, autrefois marginale, connaît un large essor et devient un levier de diversification agricole. Selon la direction des services agricoles de Laghouat, la production de pommes cueillies à ce jour au titre de la saison 2025-2026 a atteint 12.286 quintaux. La cheffe de service des inspections vétérinaires et phytosanitaires, Belhadj Fatma-Zohra, a indiqué que les opérations de collecte ont atteint leur phase finale, avec une surface récoltée de 455 hectares sur les 576 ha cultivés. Ce chiffre, modeste comparé à Batna, est en réalité une performance majeure. Il prouve que la pomme, arbre fruitier exigeant, s'adapte parfaitement aux zones steppiques d'Aflou, à plus de 1400 mètres d'altitude, où les hivers rigoureux offrent les heures de froid nécessaires. Cette filière contribue à renforcer la production agricole locale, à diversifier les sources de revenus des agriculteurs et à approvisionner les marchés locaux durant une saison de

cueillette qui s'étend jusqu'à la fin de l'été.

UN FRUIT TROP DEMANDÉ QUI VISE L'EXPORT

Sur le marché national, la pomme algérienne est devenue extrêmement demandée. Les consommateurs la plébiscitent pour sa fraîcheur, son goût et son prix devenu compétitif face à la pomme importée. Dans les marchés de gros d'Alger, de Constantine ou d'Oran, les cageots estampillés Batna, Khenchela ou Aflou partent en quelques heures. Mais l'ambition va désormais au-delà du marché local. Avec une qualité remarquable, des variétés aux standards internationaux comme Golden, Gala et Starking, et une capacité de stockage qui permet de répondre à la demande sur le long terme, la filière cherche à conquérir les marchés extérieurs. Les premiers essais d'exportation vers la Mauritanie, le Niger et les pays du Golfe ont montré un fort potentiel. Pour y parvenir, les défis restent nombreux : améliorer le calibrage, généraliser la certification, développer l'emballage et organiser les producteurs en coopératives d'exportation. Mais la base est là. L'Algérie, qui importait il y a dix ans la quasi-totalité de ses pommes, est en passe de devenir un pays producteur majeur en Méditerranée. De fruit de montagne, la pomme est devenue un symbole de la souveraineté alimentaire algérienne.

H. B.

RENTÉE SCOLAIRE 2026-2027

Sadaoui assure l'accueil de près de 12 millions d'élèves dans de bonnes conditions

Le ministre de l'Education nationale, M. Mohammed Seghir Sadaoui, a affirmé, que près de 12 millions d'élèves des trois cycles d'enseignement (primaire, moyen et secondaire) ont bénéficié des conditions nécessaires, à l'occasion de la rentrée scolaire 2026-2027, dont le coup d'envoi a été donné lundi depuis la wilaya de Jijel.



En effet, invité de la Télévision algérienne, M. Sadaoui a bien précisé que "le coup d'envoi de la nouvelle année scolaire a eu lieu depuis la wilaya de Jijel, dans un établissement scolaire touché par les incendies et réhabilité", ajoutant que "11 millions 974.000 élèves ont rejoint les bancs de l'école, soit près de 12 millions, dont 1,1 million de nouveaux élèves". Le ministre a ajouté que "les élèves ont été accueillis dans un environnement positif et approprié, y compris dans les wilayas touchées par les incendies", et ce, en rappelant "les importants efforts consentis, en application des instructions fermes du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ayant permis de réhabiliter et de remettre en état les établissements scolaires affectés dans des délais record, avant la nouvelle rentrée scolaire". Sur le plan infrastructurel, le ministre de l'Education a indiqué que le secteur dispose de 30.591 établissements scolaires opérationnels, dont près de 300 nouveaux établissements réalisés pour accompagner l'expansion urbaine, précisant que ces infrastructures ont permis de "maîtriser les effectifs des élèves". Saisissant cette occasion, M. Sadaoui a annoncé la distribution de 80 millions de manuels scolaires, mis à disposition dans plus de 700 établissements scolaires servant de points de vente. Il a également pré-

cisé que "30 millions de livres seront distribués gratuitement aux élèves nécessiteux ainsi qu'aux élèves de première année primaire", en garantissant "la mise à disposition de manuels scolaire en braille au profit des élèves aux besoins spécifiques scolarisés dans les établissements relevant des secteurs de l'éducation, de la solidarité nationale ainsi que du privé". Il a souligné que la scolarisation "se déroule dans des conditions très respectables et que l'Etat a déployé, à cet égard, de grands efforts, et nous continuerons à améliorer les conditions de scolarisation dans l'ensemble des wilayas, en particulier dans les régions qui étaient, hier encore, des zones d'ombre", réaffirmant dans ce contexte que "le président de la République veille à ce que la performance du secteur soit à la hauteur, et ce, en application de ses engagements visant à faire de l'école algérienne une institution d'éveil intellectuel et scientifique, productrice d'élites et formatrice des cadres de demain".

DES NOUVEAUTÉS POUR CETTE ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

Concernant les nouveautés de cette année, le ministre a indiqué que la nouvelle rentrée scolaire sera marquée par "un ensemble d'opéra-

tions, dont le renforcement de l'encadrement afin de garantir la stabilité et la gestion efficace des établissements scolaires", soulignant que "tous les efforts du secteur sont orientés vers l'aspect pédagogique et vers la mobilisation de tous les moyens pour améliorer les conditions de scolarisation, en vue de réaliser un acquis scientifique, éducatif et pédagogique de qualité pour les élèves".

Le ministre a rappelé que les 64.000 enseignants admis au dernier concours de recrutement ont été installés lundi, à l'occasion de cette rentrée scolaire.

Pour plus de détails, M. Sadaoui indique que la nouvelle année scolaire débutera par "la Semaine de la santé scolaire, qui comprend un ensemble d'ateliers et de cours dispensés par des médecins et des spécialistes, afin de faire passer le message selon lequel la santé des élèves est très importante", insistant sur la nécessité de l'accompagnement, par les parents, des efforts du secteur dans ce cadre.

Le ministre a tenu à saluer "les très bons résultats et la situation de stabilité" réalisés par le secteur durant la précédente année scolaire, avant d'exprimer l'espoir que la nouvelle année soit "à son tour une année stable et meilleure que les précédentes en termes de

résultats". Il a, en outre, fait savoir que l'ouverture de clubs scientifiques et l'organisation de diverses compétitions scientifiques, telles que les Olympiades des mathématiques et d'intelligence artificielle, "ont montré au monde que le système éducatif en Algérie s'oriente vers le meilleur".

MISE EN PLACE D'UN NOUVEAU RÈGLEMENT INTÉRIEUR UNIFIÉ

Après avoir salué l'accompagnement "positif" du secteur de l'éducation nationale par les parents d'élèves, M. Sadaoui a mis en exergue "les efforts considérables déployés pour protéger les élèves, à l'instar des programmes conjoints avec le ministère de la Jeunesse et les Scouts musulmans algériens (SMA)", précisant qu'un règlement intérieur unifié des établissements éducatifs avait été mis en place en vue d'assurer "une discipline accrue et une vision unifiée de leur mode de gestion".

Et dans ce contexte, justement, il a souligné l'importance de poursuivre le travail et la coordination avec les services de sécurité pour protéger les établissements éducatifs et leur environnement contre le fléau de la drogue, ajoutant que le règlement unifié offrait "l'opportunité de veiller à la santé de l'élève".

DE LA NUMÉRISATION ET DE L'INTERCONNEXION

S'agissant de la numérisation, le ministre a relevé que le secteur de l'éducation nationale "a connu un important saut qualitatif", outre son rattachement au Portail national des services numériques, rappelant qu'il est actuellement procédé à "la numérisation du livret pédagogique et du carnet de santé" de l'élève.

Il a, par ailleurs, fait savoir que les opérations d'interconnexion du secteur avec ceux de l'intérieur et des collectivités locales, de l'enseignement supérieur, et de la formation professionnelle avaient permis "de mettre à disposition les informations nécessaires en temps réel".

Synthèse de : Saïd Ben

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Près de deux millions d'étudiants rejoindront dès aujourd'hui les bancs de l'université

Près de deux millions d'étudiants rejoindront, dès aujourd'hui, les bancs de l'université à travers le pays, à l'occasion de la rentrée universitaire 2026-2027. A cet effet, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a mobilisé tous les moyens humains et matériels au profit de 1.884.839 étudiants, répartis entre les établissements universitaires et les centres de recherche, afin de leur permettre de réaliser leurs ambitions en matière d'innovation et d'excellence, à la faveur de la mise en place d'un environnement éducatif stimulant. Ce nombre global d'étudiants comprend 2600 étudiants étrangers, représentant 36 nationalités, qui bénéficient du programme "Etudier en Algérie". La nouvelle rentrée universitaire consacre ainsi l'orientation de l'Etat visant à faire de l'université algérienne un moteur efficace du développement national et un acteur de la contribution à l'économie nationale, en concrétisation de la vision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a toujours souligné le rôle important de l'université dans la consolidation de la place de l'Algérie parmi les pays producteurs de con-

naissances, capables de maîtriser et de développer les technologies, plutôt que de se limiter à leur importation. Dans cette perspective, l'université algérienne œuvre à développer les programmes de jumelage et les partenariats avec les institutions nationales et internationales, à renforcer la formation en langue anglaise et à investir dans les filières d'excellence, à l'instar de l'Intelligence artificielle (AI), la cyber-sécurité, les énergies renouvelables et les biotechnologies, ainsi que dans l'entrepreneuriat et l'innovation. A ce titre, le calendrier de la nouvelle année universitaire comprend plusieurs projets importants, dont le lancement du parcours pédagogique personnalisé de l'étudiant, soutenu par les technologies de l'Intelligence artificielle, un dispositif qui permet de construire un parcours de formation adapté aux aspirations de l'étudiant.

Il prévoit aussi le développement d'un modèle linguistique intelligent au profit de l'enseignant universitaire, afin de faciliter la préparation des exercices et des activités pédagogiques, tout en recourant à l'intelligence artificielle pour l'évaluation des réponses des étudiants. Par ailleurs, treize (13) nouvelles spé-

cialités liées aux métiers de demain ont également été créées, notamment le cursus d'ingénieur d'Etat en intelligence artificielle, un master intégré en technologies quantiques, ainsi qu'un master en interopérabilité des systèmes d'information et un master en mécanique des systèmes spatiaux. Dans le même contexte, le ministère a entrepris de revoir les programmes des sciences de gestion, des sciences économiques et des sciences humaines afin de les rendre plus flexibles. De plus, en coordination avec le ministère de la Santé, il a été décidé d'ouvrir de nouvelles spécialités dans les domaines de la médecine et des sciences de la santé, notamment une licence en Santé et hygiène bucco-dentaire, ainsi que des masters en Conseil génétique, en intelligence artificielle médicale, en bioinformatique médicale et en addictologie, en plus de la création d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en médecine de précision. La nouvelle rentrée universitaire se distingue en outre par l'ouverture de formations visant à renforcer et à consacrer l'identité nationale, à travers une formation en sciences de l'information et de la communication en langue amazighe, avec une spécialité audiovisuelle.

Les formations à dimension internationale seront également renforcées, avec l'adoption de six nouvelles offres dans le cadre d'accords de jumelage et de partenariats internationaux, ainsi que la généralisation de l'enseignement des matières Histoire de l'Algérie" ainsi que "Citoyenneté et patriotisme" dans les différents domaines de formation. Parmi les nouveautés, figure également le lancement d'un nouveau master académique, dédié à l'enseignement supérieur et à la recherche scientifique dans le domaine du "journalisme d'agence", en collaboration entre l'Université d'Alger 3 "Ibrahim Sultan Cheibout" et l'agence d'information Algérie Presse Service (APS). Dans la même perspective, l'accent est mis sur le soutien au processus de numérisation et à la généralisation des solutions numériques dans la gestion et les services universitaires, d'autant plus que le secteur de l'enseignement et de la recherche scientifique s'est doté de 74 plateformes numériques, dans le cadre du processus de transformation numérique, qui constitue la pierre angulaire de la transition vers une université de quatrième génération, ouverte sur son environnement économique et social.

BADDARI REÇOIT DES LAURÉATS DU BACCALAURÉAT 2026

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a reçu, dimanche soir au siège de son département ministériel, douze lauréats du Baccalauréat (session 2026) avant le départ de certains d'entre eux pour l'Angleterre afin d'y poursuivre leur parcours universitaire et scientifique, indique lundi un communiqué du ministère. "Cette réception intervient en reconnaissance de l'excellence de ces étudiants et des résultats remarquables qu'ils ont obtenus", précise le communiqué, ajoutant que "six d'entre eux se rendront en Angleterre, dans le cadre d'une bourse de l'Etat algérien, pour y poursuivre leur parcours universitaire, tandis que les six autres ont choisi de poursuivre leurs études dans les universités et les écoles supérieures algériennes".

A cette occasion, le ministre a adressé ses "chaleureuses félicitations" aux lauréates et lauréats, leur souhaitant "plein succès dans leur parcours universitaire et scientifique".

R.N.

DANS LES WILAYAS DU SUD DU PAYS :

Plus d'un million d'élèves rejoignent leurs établissements

Plus d'un million d'élèves ont rejoint lundi matin les bancs de l'école dans les wilayas du Sud du pays, à l'occasion de la rentrée scolaire 2026/2027, ont indiqué les directions locales du secteur de l'Education.

Les autorités des wilayas d'Adrar, Laghouat, Ouargla, Illizi, El-Oued, Ghardaïa, Tougourt, El-Meniaa, Aflou, El-Meghaïer et Tamanrasset ont donné le coup d'envoi de la nouvelle année scolaire, dans de bonnes conditions d'organisation et une ambiance, dans les différents paliers de l'enseignement.

L'encadrement des élèves est assuré par plus de 28.000 enseignants, répartis à travers les différents établissements scolaires, dont un bon nombre nouvellement



recruté, au titre de l'actuelle rentrée scolaire. Cette mesure vise à renforcer l'encadrement pédagogique et à améliorer les conditions de scolarisation.

La nouvelle rentrée scolaire a également été marquée par la réception de dizaines de nouveaux établissements éducatifs dans les trois cycles de l'enseignement, ce qui permettra d'améliorer les conditions de scolarisation des élèves.

Dans le cadre de la prise en charge sociale, certains élèves ont bénéficié de la prime scolaire, ainsi que de manuels et fournitures scolaires, en plus de différentes prestations de restauration et de transport scolaires, mis à leur disposition dans les établissements et les communes concernés.

Plusieurs mesures ont été prises aussi afin d'améliorer les conditions de scolarisation des élèves, notamment à travers le

renforcement des établissements éducatifs et de leurs servitudes, afin d'assurer une meilleure prise en charge des élèves et de contribuer à la mise en place d'un environnement éducatif favorable.

Les autres wilayas du Sud du pays ont connu une ambiance similaire et des conditions organisationnelles optimales, pour accueillir les élèves dans leurs établissements, des trois cycles scolaires.

TLEMCCEN :

Projet de revêtement de la pelouse du stade Colonel-Lotfi en gazon hybride

Le stade «Colonel-Lotfi» de Tlemcen bénéficiera, dans le cadre de la deuxième tranche des travaux de son aménagement et de sa modernisation, d'une opération de revêtement de sa pelouse en gazon hybride, après l'achèvement récemment de la première tranche des travaux, a indiqué la direction de l'Office du complexe sportif de la wilaya. La deuxième tranche des travaux prévoit, outre la pose du gazon hybride, l'équipement des tribunes en sièges, l'installation d'un écran géant de haute qualité, ainsi que la mise en place de portes électroniques, dans le cadre de la poursuite du programme de modernisation de cette infrastructure sportive et d'amélioration des conditions d'accueil du public et des équipes, informe-t-on. Selon la même source, la première tranche des travaux, achevée récemment, a porté notamment sur l'aménagement et la rénovation des vestiaires, contribuant ainsi à améliorer les conditions d'accueil et d'encadrement des équipes sportives et à rehausser la qualité des services et es équipements annexes du stade. Le lancement de la deuxième tranche reste tributaire de l'accord du ministère de tutelle, a précisé la même source, soulignant que cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts visant à poursuivre l'aménagement et le développement du stade «Colonel-Lotfi» et à renforcer sa capacité à accueillir diverses compétitions et manifestations sportives. La pelouse en gazon hybride projetée pour le stade «Colonel-Lotfi» sera du même type que celle mise en place au stade «19-Mai-1956» d'Annaba, ainsi qu'au stade «5-Juillet-1962» d'Alger récemment. Le stade «Colonel-Lotfi» est actuellement doté d'une pelouse en gazon synthétique, qui avait remplacé, il y a plusieurs années, l'ancienne pelouse en gazon naturel. Cette infrastructure avait notamment abrité, au début des années 1990, plusieurs rencontres de la sélection nationale algérienne. Le gazon hybride associe le gazon naturel à des fibres synthétiques, permettant notamment d'améliorer la résistance de la pelouse et sa capacité à supporter une utilisation intensive, tout en offrant de meilleures conditions pour l'organisation des compétitions de football. D'une capacité d'environ 20.000 spectateurs, le stade «Colonel-Lotfi» fait ainsi l'objet d'un programme de modernisation visant à actualiser ses équipements et ses différentes installations et à améliorer les services de cette infrastructure sportive, a-t-on indiqué.

DANS LES WILAYAS DE L'OUEST ET DU SUD-OUEST DU PAYS :

Plus de 2,5 millions d'élèves rejoignent les bancs de l'école

Plus de 2,5 millions d'élèves, filles et garçons, ont rejoint, lundi, les bancs de l'école dans les wilayas de l'Ouest et du Sud-Ouest du pays, à l'occasion de la rentrée scolaire 2026-2027, qui a été marquée par le renforcement du secteur grâce à plusieurs nouvelles infrastructures et établissements éducatifs. A Oran, la cérémonie officielle de rentrée scolaire s'est déroulée au nouveau collège "Chahid Bouarfine Abdelkader", dans la commune d'Aïn El Bia, dont l'inauguration a été présidée à cette occasion par le wali de la wilaya, Brahim Ouchene.

La wilaya compte plus de 450.000 élèves dans les trois cycles d'enseignement pour cette rentrée scolaire. Le secteur a été renforcé par 20 nouveaux établissements éducatifs et 80 classes supplémentaires dans le cadre des extensions, ainsi que par 19 cantines scolaires, trois demi-pensionnats et des terrains de sport.

En matière d'encadrement pédagogique, le secteur a été renforcé par 1.752 nouveaux

postes d'enseignants dans différentes matières et pour les trois cycles d'enseignement, dans le cadre du concours de recrutement sur titre organisé en 2025, auxquels s'ajoutent 115 postes d'enseignants destinés aux diplômés des Ecoles normales supérieures.

A Mostaganem, 282.000 élèves ont rejoint les bancs de l'école dans les trois cycles d'enseignement, dont plus de 20.000 enfants dans les classes préparatoires.

Dans la wilaya de Tindouf, le secteur de l'éducation accueille quelque 24.004 élèves, répartis dans 66 établissements scolaires, dont 42 écoles primaires, 17 collèges et 7 lycées.

A Tiaret, 333.443 élèves ont rejoint les établissements scolaires, dont 25.100 enfants faisant leur première rentrée scolaire, répartis dans 832 établissements des trois cycles d'enseignement.

A Tissemsilt, les établissements éducatifs ont accueilli plus de 107.000 élèves, encadrés par 6.844 enseignants. A Saïda, près de

125.000 élèves ont rejoint les bancs de l'école.

A Tlemcen, 298.763 élèves ont effectué leur rentrée dans les différents établissements scolaires. Le secteur compte 564 écoles primaires, 175 collèges et 72 lycées.

A Aïn Temouchent, 111.113 élèves ont rejoint les bancs de l'école, dont 10.273 élèves en première année primaire.

Dans la wilaya de Mascara, 287.120 élèves ont effectué leur rentrée scolaire, encadrés par plus de 15.000 enseignants.

A Relizane, la rentrée scolaire a enregistré l'arrivée de plus de 250.000 élèves dans les trois cycles d'enseignement.

Les établissements éducatifs de la wilaya de Nâama ont, quant à eux, accueilli 80.372 élèves.

A Sidi Bel-Abbes, plus de 196.000 élèves ont rejoint les bancs de l'école dans les trois cycles d'enseignement, dans le cadre de mesures et de dispositions visant à assurer une rentrée scolaire organisée et réussie.

AFLOU ET LAGHOUAT :

Production de plus de 12 milles quintaux de pommes

La production de pommes, cueillies à ce jour dans les wilayas d'Aflou et Laghouat, au titre de la saison agricole 2025-2026, a atteint 12.286 quintaux, a-t-on appris auprès de la direction des services agricoles (DSA) de Laghouat.

La chef de service des inspections vétérinaires et phytosanitaires, Belhadj Fatma-Zohra, a indiqué à l'APS que les opérations de collecte ont atteint leur phase

finale, sachant que la surface récoltée a atteint 455 hectares sur les 576 ha cultivés.

La pomiculture compte parmi les activités agricoles qui connaissent un large essor dans la région, notamment dans les zones adaptées à ce type d'arbres fruitiers, et ce, dans le cadre de la diversification de la production agricole.

La filière pomme contribue à renforcer la production agricole locale et diversifier les sources de

revenus des agriculteurs, en plus d'approvisionner les marchés locaux, notamment durant la saison de cueillette qui s'étend jusqu'à la fin de l'été.

Ces performances relèvent de la dynamique agricole de la wilaya, particulièrement en matière d'arboriculture fruitière et d'accompagnement des producteurs, en vue de consolider et de diversifier la production agricole.

MÉGA-USINE DE DESSALEMENT D'EAU DE MER :

13 sites proposés à Tizi Ouzou

13 assiettes foncières ont été identifiées pour accueillir le projet de la méga-usine de dessalement de l'eau de mer de Tizi Ouzou, d'une capacité de 300.000 m³/j. Les sites identifiés pour cette méga-usine de dessalement de l'eau de mer font actuellement l'objet d'une expertise technique menée par la société Algerian Desalination Company (ADC), chargée de la réalisation du projet, afin de retenir l'emplacement répondant aux critères techniques, environnementaux et économiques, indiquent, dimanche, les services de la wilaya. Huit sites avaient été proposés initialement. Cinq autres ont été identifiés à l'issue d'une visite effectuée le 25 mars dernier sur le littoral des communes d'Azeffoun et d'Iflissen, portant le nombre total à 13. Lors d'une réunion présidée par le wali Aboubakr Essedik Boucetta, il a été demandé d'accélérer le choix du site afin d'engager les procédures nécessaires au lancement des travaux. Cette infrastructure devrait contribuer à renforcer la sécurité hydrique et l'approvisionnement en eau potable de Tizi Ouzou et des régions limitrophes.

EN TRANSMETTANT DES ORDRES AU NIVEAU OPÉRATIONNEL

Le Makhzen a orchestré l'«invasion de Ceuta»

L'expert en sécurité, José Maria Gil Garre, a affirmé que le Makhzen a orchestré l'«invasion» de Ceuta, fin juillet dernier, en transmettant des ordres jusqu'au niveau opérationnel des gendarmes et des forces auxiliaires déployés sur la frontière pour laisser passer les migrants marocains de façon illégale dans le territoire espagnol.



Selon le rapport de l'expert publié samedi par le quotidien espagnol La Razon, la capacité de moduler la réponse des forces de sécurité à la frontière constitue l'un des instruments classiques de pression asymétrique dont dispose le Makhzen et qu'en l'occurrence, cet instrument a été utilisé en connaissance de cause et sur instructions parvenues au niveau opérationnel.média. Le rapport a relevé que les ordres relatifs au positionnement, à la gestion des flux migratoires et au

déploiement des barrages flottants sont du type d'instructions qui ne peuvent s'expliquer que par l'existence d'une chaîne de commandement opérationnelle atteignant ce niveau. Il a affirmé que la capacité de transmettre des ordres jusqu'aux confins de la frontière est l'élément qui transforme la permisivité observée le 30 juillet en une régulation délibérée des flux migratoires. Des documents des services de renseignement et de sécurité espagnols avaient révélé dernièrement l'implication du

Makhzen dans l'afflux de milliers de migrants marocains en situation irrégulière vers Ceuta, après une alerte adressée par les services espagnols à leurs homologues marocains concernant un projet de traversée collective, sans qu'une réponse ferme ne soit apportée. Le gouvernement espagnol avait publié 40 documents, rapports et correspondances relatifs aux événements, émanant notamment du Centre national de renseignement (CNI), de la Garde civile, de la Police nationale et du Centre de

renseignement des forces armées (CIFAS). Ces documents retracent la chronologie des informations disponibles avant l'afflux massif de migrants les 30 et 31 juillet dernier, au cours duquel plus de 70 000 personnes avaient tenté de rejoindre Ceuta. Selon un document du CNI, les services espagnols avaient alerté, le 29 juillet, les deux services de renseignement marocains DGST et DGED sur des appels à une traversée vers Ceuta par voie terrestre et maritime le lendemain. Un rapport de la Police espagnole évoque également l'intervention d'éléments marocains en uniforme pour orienter certains migrants vers des points de passage, qualifiant la réponse marocaine de «tolérance totale». Les documents espagnols écartent par ailleurs, la responsabilité exclusive des réseaux de passeurs, estimant qu'ils n'auraient pas été capables d'organiser un mouvement d'une telle ampleur, dépassant 70 000 personnes. Ces éléments mettent en cause, selon les rapports espagnols, le rôle du Makhzen dans l'utilisation de la question migratoire comme moyen de pression sur l'Espagne, tout en cherchant à se soustraire à sa responsabilité dans cette crise.

MAURITANIE : Les habitants d'Atar attendent la poursuite du développement

La wilaya de l'Adrar connaît une intense effervescence à l'occasion des préparatifs en cours pour accueillir le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, qui entame une visite dans la wilaya, laquelle se poursuivra jusqu'au 23 septembre. Cette visite suscite un grand intérêt, car elle constitue une occasion de s'enquérir de près de la situation des citoyens, d'écouter leurs aspirations et leurs préoccupations, ainsi que de faire le point sur l'état d'avancement d'un certain nombre de projets et de programmes de développement réalisés ou programmés dans la wilaya. Elle constitue également une opportunité de renforcer la communication avec les habitants et les acteurs locaux et d'identifier les priorités en matière de développement et de services, dans le cadre de l'accompagnement du développement local et de la consolidation de la décentralisation, de manière à répondre aux besoins et aux aspirations des citoyens. Dans le cadre des préparatifs en cours pour accueillir le Président de la République dans la ville d'Atar, le président de l'Association des maires de l'Adrar et maire de la commune d'Aïn Ehl Taya, M. Mohamed Ould Cheinoun, a exprimé, au nom des habitants de la wilaya, sa profonde satisfaction à l'occasion de cette visite. Il a déclaré que cette visite représente une opportunité de s'enquérir de près des conditions de vie des citoyens et de renforcer la communication avec les habitants et les acteurs locaux, soulignant l'importance de poursuivre les efforts visant à soutenir le développement local et à consolider la stabilité. M. Mohamed Ould Cheinoun a ajouté : « Nous sommes heureux de cette visite et nous attendons avec impatience la poursuite de la démarche de bonne gouvernance du Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, fondée sur les valeurs d'honnêteté, de loyauté et de sincérité, en vue de construire un avenir prometteur pour le pays, dans lequel le citoyen jouit de la sécurité, de la stabilité et de la prospérité. » De son côté, M. Kadhafi Ould Bouna a souligné que cette visite constitue une occasion importante de faire le point sur la situation de la population et d'écouter ses aspirations, saluant les acquis réalisés dans différents domaines du développement. Il a souligné l'importance de poursuivre la démarche de bonne gouvernance engagée par le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, afin de promouvoir le développement local et d'améliorer les conditions de vie de la population. Pour sa part, Mme Binta Gueye a exprimé sa grande joie à l'occasion de cette visite, soulignant l'attachement des femmes de la wilaya au Président de la République et à son approche, qu'elle a qualifiée d'« honnête », évoquant notamment les mesures de justice sociale et le soutien apporté aux femmes de l'Adrar. Elle a également salué les programmes sociaux destinés aux groupes les plus vulnérables. Mme Mariye Mint Sabar a, elle aussi, salué la visite du Président de la République dans la wilaya, indiquant avoir bénéficié, au cours des dernières années, de distributions gratuites de denrées alimentaires et d'une aide financière fournie par la Délégation générale à la solidarité nationale et à la lutte contre l'exclusion « Taazour ». Dans le même contexte M. Abdessalam Ould Mrabih a exprimé son attachement au Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, soulignant qu'une large partie de la population de la wilaya a bénéficié des interventions de « Taazour », notamment à travers les transferts monétaires, la prise en charge des personnes atteintes de maladies chroniques, l'assurance maladie et la carte de solidarité sociale.

TUNISIE

La Commission des finances examine les orientations du budget 2027

La commission des finances et du budget de l'Assemblée des représentants du peuple tient une réunion consacrée à plusieurs dossiers liés à l'exécution du budget de l'État et à la préparation du projet de budget pour l'année 2027. Parmi les principaux points inscrits à l'ordre du jour de la commission des finances et du budget de l'Assemblée des représentants du peuple figurent le retard dans la présentation du rapport sur l'exécution du budget 2026, les hypothèses et les grandes orientations du budget 2027, ainsi que plusieurs dossiers relatifs aux clôtures budgétaires reportées.

LE RETARD DU RAPPORT SUR L'EXÉCUTION DU BUDGET 2026 EXAMINÉ

La commission des finances et du budget de l'Assemblée des représentants du peuple doit notamment se pencher sur les raisons du retard enregistré dans la présentation du rapport relatif à l'exécution du budget de l'État pour l'année 2026. Les discussions devraient porter sur l'état d'avancement de la préparation de ce

document ainsi que sur les données disponibles concernant le suivi de l'exécution budgétaire. Ce point intervient dans le cadre du suivi, par la commission des finances et du budget de l'Assemblée des représentants du peuple, de la mise en œuvre du budget de l'État.

LES HYPOTHÈSES DU BUDGET 2027 AU PROGRAMME

La réunion de la commission des finances et du budget de l'Assemblée des représentants du peuple sera également consacrée aux principales hypothèses et orientations retenues dans le cadre de la préparation du projet de budget de l'État pour l'année 2027. Ce volet doit permettre d'examiner les grandes lignes qui encadreront l'élaboration du prochain budget avant le passage aux différentes étapes de son examen. La préparation du budget 2027 constitue ainsi l'un des principaux dossiers financiers qui occuperont les travaux de la commission des finances et du budget de l'Assemblée des représentants du peuple au cours de la prochaine période.

LA COMMISSION PRÉPARE SA MÉTHODE DE TRAVAIL

Les membres de la commission des finances et du budget de l'Assemblée des représentants du peuple doivent également discuter de leur méthode de travail pour la période à venir. Les échanges porteront notamment sur l'organisation de l'examen des différents dossiers financiers qui seront soumis à la commission et sur leur intégration dans son programme de travail.

LES PROJETS DE CLÔTURE BUDGÉTAIRE REPORTÉS ÉGALEMENT ABORDÉS

Autre dossier inscrit à l'ordre du jour de la commission des finances et du budget de l'Assemblée des représentants du peuple : les projets de clôture du budget dont l'examen a été reporté. La commission doit examiner la manière dont ces dossiers seront traités dans le cadre de son programme de travail pour la période à venir. La séance du 21 septembre intervient ainsi dans un contexte marqué à la fois par le suivi de l'exécution du budget 2026 et par le lancement des préparatifs liés au projet de budget de l'État pour 2027.

CONFÉRENCE RESTREINTE 4+4 DE LIBYE :

Suivi de l'accord de restructuration de la Commission électorale

La Conférence restreinte 4+4 de Libye a renouvelé son engagement à mettre en œuvre un accord visant à restructurer la commission électorale du pays et à modifier les lois électorales dans le cadre des efforts déployés pour organiser des élections nationales. Le comité s'est réuni dimanche à Tunis pour sa première réunion depuis la signature de l'accord à Tripoli, en Libye, le 30 août. La session était présidée par Hanna Tetteh, Représentante spéciale des Nations Unies pour la Libye. Les participants ont examiné les pro-

grès accomplis dans la mise en œuvre de l'accord et discuté des positions annoncées par les parties libyennes et internationales.

COMMISSION ÉLECTORALE NATIONALE INDÉPENDANTE (HNEC) ET LOIS ÉLECTORALES

L'accord porte sur la reconstitution du Conseil des commissaires de la Haute Commission électorale nationale (HNEC) et la modification du cadre électoral pour les élections présidentielles et parlementaires. Ces mesures font partie des premières étapes de

la feuille de route politique facilitée par l'ONU visant à créer les conditions propices à la tenue d'élections nationales. Le Conseil de sécurité des Nations unies a approuvé l'accord et a appelé les acteurs libyens à œuvrer à sa mise en œuvre. La Chambre des représentants libyenne a également ratifié l'accord.

LE COMITÉ RECHERCHE UN SOUTIEN PLUS LARGE

Lors de la réunion de dimanche, les membres du comité ont convenu de poursuivre les discussions avec d'autres parties

libyennes afin d'obtenir un soutien plus large à l'accord. Ils ont également réaffirmé leur engagement à mettre en œuvre ses dispositions et à progresser vers des élections nationales sous l'égide d'institutions unifiées et légitimes. Cette réunion était la neuvième organisée par le Groupe restreint et la première depuis l'accord du 30 août. La MANUL a indiqué que le comité tiendra une autre réunion de suivi au cours de la première semaine d'octobre afin d'examiner les progrès accomplis.

LE SAFRAN " ZA'AFRAN " :

L'or rouge, la plante mythique en quête de valorisation en Algérie

Mohamed KHIATI (*).

Le Safran " Za'afan ", la plante mystérieuse à production onéreuse et à forte plus-value commerciale peut constituer un atout indéniable dans l'économie agricole et contribuer pleinement à la promotion économique et sociale dans les zones rurales. La plante légendaire qui existe depuis des millénaires à vertus spectaculaires pourrait faire l'objet de développement et d'extension en Algérie, dans le cadre de l'agriculture familiale notamment.

" De l'histoire du Safran :
Le safran a accompagné l'histoire des Hommes. Il fut pendant de nombreux siècles l'épice la plus prisée à travers le monde conte tenu de ses nombreuses vertus. Il est originaire du Moyen-Orient, dit-on, dans les annales d'histoire. Mais cependant, il a été cultivé pour la première fois dans les provinces grecques, il y a plus de 3500 ans. Cette plante mystérieuse serait originaire d'après certaines d'autres sources historiques, de la crête ou du Cachemire. Elle a été introduite en Gaule par les Phéniciens et Ben Kanaan, plus



tard par les croisés au retour de la Palestine. Les médecins des Pharaons la préconisèrent déjà pour tous les maux d'estomac. Son histoire est assez lointaine dans le temps, puisque le Safran était déjà utilisé dans la Grèce antique comme une teinture de palais. Le mot safran, dans la sémantique, tire son origine du latin safranum, aussi ancêtre du portugais açafrao, de l'italien zafferano et de l'espagnol azafran. Le Safranum vient aussi du mot arabe asfar " jaune ", via la paronymie avec le mot zaafaran : le nom de l'épice. Selon d'autres sources, s'appuyant sur la présence de cultures de safran sur le plateau iranien, safranum viendrait alors du persan Zarparan, zar signifie "or" et par " plume ", ou " stigmaté ". L'appellation safran vient également de l'arabo-persan "za'afaran". Les Arabes semblent longtemps dominer le commerce des épices. Les sources arabo islamiques sont diverses et très anciennes, à ce sujet de telle sorte qu'Ibn Al-Awwam (fin du 12ème, consacra un long chapitre à la culture du safran en Andalousie, dans son livre Kitab El Filaha (1). Alors que ses utilisations et ses bienfaits sur la santé furent décrits par Ibn-Al-Bitar (1240-1248) qui, à son époque, reconnaît déjà l'existence de nombreuses variétés de Safran. Le premier type est celui de Froqos, puis Olimes et Bloqiya et ce, en relation aux lieux de la culture.

L'on pense par ailleurs que l'Algérie (le Magreb central) a dû connaître cette culture au moyen âge, compte tenu de sa proximité de l'Andalousie comme le cas de la région de Tlemcen et probablement à

Bejaïa. Cependant, Abou Obeyda Al Bikri, le (1040-1094), dans sa Rihla (Voyage) souligne avoir déjà vu la culture du Safran, appelé l'or rouge, à Tébessa. Cependant, et plus tard, lors de l'époque coloniale, des expérimentations à échelle réduite ont été entreprises au Jardin d'Essai d'El Hamma depuis 1920, pour le préconiser comme culture à caractère familial, mais compte tenu du contexte de l'heure, elles n'ont pas abouti. Après l'indépendance la généralisation des autres produits comme adulterant a poussé les algériens à créer des qualificatifs pour distinction le véritable safran du faux. Le vrai est nommé Za'fran Ch'ra et Za'fran El-Hor. Le carthame est souvent proposé comme un faux Safran.

" De la botanique et de l'agrotechnie du Safran

Le safran, sur le plan botanique relève de l'espèce *Crocus sativus* L., de la famille des Iridacées. C'est une plante bulbeuse à floraison automnale. Le bulbe est arrondi en haut et aplati vers le bas. Il est protégé par une pellicule de fibres de diamètre variable entre 2 à 5 cm. La fleur comporte 6 pétales violets, trois étamines jaune d'or et un pistil rouge. C'est ce fameux pistil composé de trois stigmates (filaments) qui, une fois séché, donne l'épice du Safran.

De point de vue exigences climatiques, le safran, est une culture herbacée d'altitude qui végète dans des conditions variant entre 650 et 1200 mètres. C'est une plante rustique compte tenu de sa morphologie et sa physiologie. Elle supporte des conditions climatiques très

sévères et peut résister à des températures de -15 degrés à plus 40 degrés celcius, pourvu qu'elles ne coïncident pas avec les stades phénologiques sensibles de la plante. Quant aux exigences édaphiques, c'est-à-dire celles du sol, les études affirment l'adaptation de la culture à tout type de sols pourvu qu'ils soient profonds et bien drainants. Ceux à texture élevée en argile ou ceux à texture très légère ne conviennent pas à la culture du Safran. La culture peut, néanmoins, tolérer des sols à tenue relativement élevées en calcaire (parfois supérieurs à 20%). Le safran est indifférent au Ph du sol. Il se comporte aussi bien dans des sols acides que dans des sols basiques. Les besoins en eau de la plante, bien qu'ils soient relativement moyens (600 à 700 mm/an), les apports en eau doivent être bien repartis le long du cycle végétatif de la plante. En plantation, le cycle végétatif du Safran comprend deux étapes. La première est qualifiée d'active sur le plan métabolique qui s'étale du mois d'Août à Avril. Elle correspond à l'enracinement, la poussée, la foliation et la floraison. La seconde est celle du repos végétatif, correspondant à la latence et à la maturité (de Mai à Juillet). Vers le début du mois d'août, sont pratiqués, en agrotechnie, les travaux de désherbage de la parcelle, avant de déterrer et de séparer les bulbes. Ainsi, les petits bulbes iront à la pépinière et les gros pour la plantation. Les techniques culturales selon les professionnels consistent en un travail du sol permettant la préparation du lit de semence avec un épandage de fumier ovin surtout,

soit une tonne pour 100 m2 et ce, deux mois avant la plantation. Il s'agit alors d'effectuer un défonçage à la charrue de profondeur 30cm avec épandage d'engrais de fond phosphaté et de la bouillie bordelaise (500g/100 m2), suivi d'un hersage croisé pour ameublir le sol et procéder enfin, au façonnage des planches. La date de semis se situe généralement en fin Aout- début septembre, en Algérie. Pour la conduite annuelle, on utilise de 50 à 70 bulbes par m2 (500.000 à 70.000/ ha), pour avoir une production conséquente de fleurs et de bulbes, pour la seconde génération. Dans le fond de la tranchée (sillon), les bulbes sont distants de 15 cm sur le rang et 25 cm entre lignes. En pratique, il est nécessaire de laisser des allées pour faciliter le passage, l'entretien et la cueillette, tous les 4 rangs, font remarquer les professionnels, au passage. La récolte du safran se fait généralement au mois de novembre. On commence par la cueillette des fleurs et ensuite récupérer les pistils rouge, une pratique connue sous le nom de " émondage ". Après l'extraction des pistils vient l'étape la plus délicate, c'est celle du séchage.

" Des vertus du safran.
Les vertus du safran sont multiples. Dans la gastronomie, c'est dans les " plats de poisson " qu'on l'utilise assez fréquemment. On le trouve dans les paelles, la bouillabaisse, dans les tajines et dans le risotto à l'italienne...On l'apprécie aussi dans les préparations sucrées tels que les desserts safranés ou les crèmes brûlées au safran.

Suite en page 9

Suite de la page 8

Il peut également être sous forme de sirop en cocktails ou dans nappages de pâtisseries (babas au rhum). Il est utilisé aussi dans les applications médicales.

Hippocrate le préconisait dans les dyspepsies et les douleurs dentaires. Pour les orientaux contemporains, il apporte la sagesse et la gaieté et a été pour longtemps utilisé pour soigner les cas d'hystérie en association avec d'autres remèdes, dit-on.

Enfin, c'est un bon régulateur de la circulation sanguine et soulagerait les douleurs menstruelles et serait un aphrodisiaque pour les femmes. A l'heure actuelle, le *Crocus sativus* est prescrit en homéopathie dans tous les troubles circulatoires chez la femme. Le safran est caractérisé par un goût amer et un parfum proche de l'iodoforme ou du foin, causés par la picrocrocine et le safranal. Il contient également un caroténoïde, la crocine, qui donne une couleur jaunâtre-or aux plats contenant du safran. Il est alors un puissant colorant qui a été longtemps employé dans des confiseries et des gâteaux. Une part de safran suffit à colorer 100.000 parts d'eau. Au moyen âge, les moines utilisaient une colle à base de blancs d'œufs dorée au safran pour enluminer les manuscrits. Dans l'Antiquité, les Grecs et les Chinois en ont fait un colorant royal. Aujourd'hui, L'Iran, le Pakistan et l'Inde sont les plus grands producteurs du Safran dans le monde. En Méditerranée, trois pays détiennent le record du meilleur rendement soit l'Espagne, l'Italie et la Grèce.

" Les expériences réussies de la culture du Safran, en Algérie

Tout d'abord, convient-il de dire que ce n'est que cette dernière décennie qu'on s'est lancé crescendo dans la culture du safranier et qui commence à prendre extension, progressive et à petits pas, auprès nombre d'agriculteurs. Les premières expériences réussies ont été entamées à Constantine en 2010 par la famille (Aknouche) précisément dans la commune de Benbadis (zone d'El Haria), à 40



km du chef-lieu de la wilaya, avec la culture de petites parcelles. Aujourd'hui, on s'attèle à promouvoir inexorablement la culture du safran, en espérant qu'elle connaisse un regain d'intérêt, en Algérie.

Par ailleurs et sur le plan institutionnel, l'Institut national de la recherche forestière (INRF), a déjà entrepris des essais sur la culture à Khenchela, sur la base d'un projet de recherche/développement entrepris de 2010 à 2012, avec le CRDI (Centre de recherches pour le développement international), intitulé : "Expérimentation participative et adaptative de modèles de gestion des ressources forestières dans la chaîne montagneuse de l'Atlas du Maghreb", lequel projet avait pour but de diversifier les activités en zones rurales. L'une de ces activités portait sur l'intérêt de l'introduction de la culture du safran comme alternative à plus value économique.

L'essai a été mené à Lmsara, à Bouhamama (Khenchela), chez M. Rouibi Abdellah, en l'occurrence qui avec l'appui de l'INRF a obtenu de résultats spectaculaires quant à la production du Safran. Depuis, M. Rouibi s'est lancé dans la culture avec toutefois de petites quantités de bulbes semées pour arriver en 2017, à planter quelques 25 quintaux d'où découle une progression de la surface cultivée. D'autres agriculteurs de la région ont également procédé à la culture telle les frères Lahmari, à Chelia ou ceux de la bande de Lahzamet située entre Batna et Biskra.

Alors que les safranières ont été étendues à Tissemsilt, là où M. Chouikh Lakhdar, Président de l'Association de développement de l'agriculture de montagne (ADAM), avec la collaboration d'un horticulteur de la zone a lancé, il y'a quelques années déjà des essais sur la culture, à Hamadia, à l'Est de la

wilaya. Adaptée au climat semi-aride de la région, avec une terre calcaire et sablonneuse, la culture est prometteuse dans cette zone qui convient à la culture, dit-on.

Ainsi, la culture, introduite ou réintroduite, selon l'histoire, prend de l'intérêt, à travers de nombreux endroits y compris Tlemcen, Tizi-ouzou, Sétif ou Ghardaia ou d'autres zones encore. Cependant, même si on n'a pas une idée globale sur les superficies cultivées en safran et de sa production, en Algérie et qui pourraient être évaluées à quelques dizaines d'hectares, il n'en demeure pas moins que sur le plan économique, sa culture est très rentable sur le plan économique et social d'autant qu'il existe des opportunités de son exportation.

A ce sujet, il est affirmé qu'un kilogramme de safran coûte entre 30.000 et 40.000 euros. Ce qui fait de lui incontestablement le produit le plus

cher au monde. En Algérie, le kilogramme coûte en moyenne, selon la variété 4,5 millions de DA et pouvant atteindre 6 millions de dinars (le gramme est à vendu à 4.500 DA), nous dit-on.

La culture du safran peut alors rapporter gros aux exploitants. Elle pourrait être pourvoyeuse de revenus et de richesses dans le monde rural notamment dans le cadre de l'agriculture familiale, à travers l'usage des petites parcelles incultes. Sa rentabilité est excellente, tant au niveau économique que social. Des pays ont bâti leur économie rurale sur des plantes du terroir et le safran appelé "or rouge", n'est pas du reste. La production du safran à fort potentiel commercial peut constituer un atout à l'économie rurale en particulier et l'économie nationale, en général. Y penser, c'est déjà agir.

Mohamed KHLATI (*)
Expert Agronome
postuniversitaire
Khiame61@yahoo.fr

Bibliographie :

1. Ibn al-'Awwam (fin du XIIème). Culture de bulbes du Safran (*Crocus sativus* L.) dans les terrains arrosés et dans ceux qui ne le sont point, Art.4. Livre de l'Agriculture (Kitab Al-Filaha). Traduction de J.-J. Clément-Mullet 2000. Ed. Actes Sud /Sindbad, 2000. 604-606.

2. Ibn al Baytar. Al Kitab al-Jamia li-mufradat al-adwiya wa-l-aghddhiya. Instiute for the hitory of Arabic-Islamic Sciiences at the Jouhann Wolfgang Goethe University. 1996.

3. Khemici M., Gadiri N., Hamani M., Rouibi A. 2014. Introduction de la culture du safran (*Crocus sativus* L.) dans la région des Aurès - Premiers résultats et perspectives. La Forêt Algérienne, n° 9.



EL WATAN

PRESSE ESPAGNOLE :

«Aïssiou au centre d'un complot de transport de drogue»

Dans son édition du 18 septembre, le journal espagnol *El Debate*, sous la plume de son journaliste Alejandro Entrambasaguas, titre : «Le parquet change de position et libère un homme d'affaires accusé de trafic de drogue et lié à des espions marocains».

Rendant compte des déboires d'Ayoub Aïssiou avec la justice espagnole, le journaliste en question révèle : «Outre cette procédure d'extradition, le journal a obtenu une copie d'une plainte déposée contre lui, l'accusant d'être lié au Maroc et de faire partie d'un réseau international de trafic de stupéfiants. Selon le document, ce réseau 'vise à acheminer clandestinement des stupéfiants du Brésil et de Guinée-Bissau vers l'Europe et l'Afrique du Nord, en utilisant le Maroc, Algésiras, les îles Canaries et les villes de Ceuta et Melilla comme voies de passage stratégiques'». Selon toujours Alejandro Entrambasaguas, «le document nomme explicitement trois individus impliqués dans



l'opération : le célèbre trafiquant de drogue connu sous le nom de Xuxas, Ayoub Aïssiou, un ressortissant algérien récemment libéré provisoirement en Espagne, et des membres des services de renseignement marocains». Xuxas, de son vrai nom Rubén Oliveira, est considéré comme le trafiquant de drogue le plus puissant, le plus dangereux et le plus efficace de l'histoire du Portugal. Sa dangerosité résidait dans sa capacité à faire

entrer clandestinement des tonnes de cocaïne en Europe grâce à des réseaux logistiques internationaux complexes liés aux cartels sud-américains, ainsi que dans son pouvoir financier lui permettant de corrompre des fonctionnaires dans des secteurs stratégiques, tels que le port et l'aéroport de Lisbonne. La plainte déposée contre Ayoub Aïssiou décrit cette combinaison de noms comme «une structure géopolitique à haut risque qui

cherche à utiliser le territoire et les identités liées à la région pour dissimuler des opérations illicites» et place Aïssiou directement au sein de ce réseau, liant sa récente libération en Espagne à l'activité du réseau. Le journal rappelle que «l'Audience nationale espagnole a accordé la libération provisoire à Ayoub Aïssiou, un homme d'affaires algérien recherché par les autorités de son pays et accusé d'appartenir à un réseau internatio-

nal de trafic de stupéfiants lié au Maroc, qui achemine la drogue via Ceuta, Melilla et les îles Canaries. Cette décision intervient après que le parquet a revu sa position, ayant initialement requis son incarcération avant de se rétracter quelques semaines plus tard. Il a été arrêté en juillet en application d'un mandat d'extradition émis par les autorités algériennes, qui le recherchent pour des faits de faux et usage de faux, de participation à une organisation criminelle et de blanchiment d'argent. Il a été placé en détention provisoire le 26 juillet à la prison Brians 1 (Sant Esteban Sasroviras, Barcelone), et le Tribunal central d'instruction n°1 de l'Audience nationale a confirmé cette détention, sans possibilité de libération sous caution, le 28 juillet. Toutefois, dans un nouvel arrêt du 4 septembre, la même cour a cassé cette décision et lui a accordé une libération provisoire, considérant que la détention sans caution n'était plus proportionnée. La cour a imposé plusieurs mesures conservatoires, notamment la désignation d'une adresse fixe avec obligation de signaler tout changement, des comparutions bihebdomadaires devant le tribunal le plus proche de son domicile, l'interdiction de quitter le territoire et la confiscation de son passeport.

L'ALGERIE AUJOURD'HUI

HYDROCARBURES ET HYDROGÈNE VERT :

Des rendez-vous décisifs pour l'Algérie

La fin de l'année en cours devrait être porteuse de grands changements qui définiront la trajectoire à suivre par l'Algérie dans la concrétisation de sa nouvelle stratégie énergétique à terme. Entre le renforcement de l'exploitation de ses ressources fossiles traditionnelles et l'accélération de sa transition écologique, le pays opte pour un choix stratégique qui repose sur une synergie entre le maintien de ses capacités d'exportation en hydrocarbures et l'émergence d'une filière d'énergies renouvelables ambitieuse, portée notamment par l'hydrogène vert. Sur ce, l'hydrogène vert et l'investissement dans la chaîne de valeur de nouvelles industries occupent, désormais, une place importante dans le nouvel agenda énergétique algérien.

D'importants rendez-vous économiques et politiques sont au menu à partir d'aujourd'hui et continueront jusqu'au début du mois d'octobre prochain. Outre la réunion des hauts responsables du secteur de l'énergie de cinq pays, l'Algérie, la Tunisie, l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie à Alger, visant l'identification des sites qui devront accueillir les futures installations des unités de production à grande échelle de l'hydrogène vert en Algérie, des réunions entre acteurs énergétiques algériens et européens débiteront à partir d'aujourd'hui. Y participera une délégation de groupes allemands spécialisés dans la production des équipements pour l'industrie de production de l'hydrogène vert, électrolyseurs, stockage et transport, traitement de l'eau et des solutions technologiques avancées liées à la filière de l'hydrogène vert, selon la chambre de commerce algéro-allemande à l'origine de cette initiative de rapprochement entre les acteurs économiques des deux pays.

Cette rencontre sera suivie également par une visite d'une vingtaine d'acteurs

énergétiques autrichiens en Algérie à la fin du mois courant pour parler du dossier de coopération dans le domaine de l'hydrogène vert.

Cette délégation, conduite par le secrétaire général de la chambre économique fédérale d'Autriche, est composée notamment de grands acteurs énergétiques autrichiens, dont figure le nom d'OMV qui est spécialisé dans le domaine de l'exploration, production pétrolière et gazière ; Gas Connect Austria et TAG GmbH et Verbund green Hydrogen, tous impliqués dans le développement du marché européen de l'hydrogène vert, dans le cadre de l'alliance austro-allemande.

Une alliance impliquée largement dans le projet de corridor South2 aux côtés de la partie italienne représentée par Snam et Sea corridor, une coentreprise entre le groupe ENI et SNAM, et VNG et Bayernet du côté allemand. En d'autres

termes, de la fin du mois courant au début octobre, le dossier de l'hydrogène vert dans le cadre de l'alliance algéro-UE devrait prendre une nouvelle tournure qui marquera le début d'une nouvelle ère pour le marché émergent de l'hydrogène vert.

Outre le dossier de l'hydrogène qui est aujourd'hui au centre de la politique énergétique du pays, c'est le dossier du renouvellement des ressources du pays en hydrocarbures qui s'impose comme le dossier majeur qui caractérise cette période de fin d'année. Du 5 au 7 du mois d'octobre, Oran abritera le Napec, un événement qui regroupera les grosses cylindrées de l'industrie pétrolière internationale. Un rendez-vous énergétique régional d'ampleur qui servira de plateforme d'échange sur d'importants dossiers de partenariat entre la Sonatrach et les compagnies étrangères.

L'évènement sera une occasion pour la

Sonatrach et l'agence Alnaft de faire la promotion du domaine minier algérien parmi les acteurs internationaux et les convaincre de participer au Bid Round 2026 dont la date butoir pour la soumission des offres est fixée à fin novembre. Le Bid Round 2026 et le dossier de l'hydrogène vert sont désormais des piliers majeurs de la stratégie énergétique de l'Algérie pour les trois prochaines années.

Enfin, en associant le renforcement de l'exploration onshore à la mise en œuvre de sa feuille de route nationale pour les énergies propres, l'Algérie dessine un modèle de mix énergétique pragmatique, capable de garantir sa sécurité économique, tout en se positionnant comme le hub énergétique durable de la Méditerranée. Ce qui est d'ailleurs l'objectif essentiel de la nouvelle politique énergétique du pays pour les années à venir.

L'ECHO D'ALGERIE

CARBURANTS EN FRANCE

Le gazole atteint un seuil historique des 2,41 euros le litre

D'après les relevés diffusés, hier par l'Agence FrancePresse (AFP), fondés sur les données officielles du ministère français de l'Économie, les prix de l'énergie atteignent des sommets sans précédent en France. Le gazole a établi un nouveau record absolu. Cette flambée fulgurante s'inscrit dans un contexte international particulièrement tendu, où les incertitudes géopolitiques globales perturbent gravement les circuits d'approvisionnement mondiaux et pèsent lourdement sur les marchés pétroliers. Dans le détail des chiffres analysés à hier matin par l'AFP à partir des tarifs de plus de 8 700 stations-service répertoriées sur la plateforme publique, le prix moyen du gazole s'élève désormais à 2,4097 euros le litre. Cette hausse constante vient dépasser le sommet historique déjà enregistré la veille, traduisant la pression continue subie par les consommateurs. L'augmentation ne se limite pas au carburant diesel et frappe l'ensemble des carburants distribués. Le SP95-E10,

essence la plus populaire auprès des ménages, est relevé en moyenne à plus de 2,17 euros le litre dans un échantillon de plus de 6 700 stations. Cela fait maintenant plus d'une dizaine de jours que ce produit dépasse son précédent pic observé lors de la crise de 2022. Pour sa part, le SP98 s'affiche au-dessus de la barre des 2,28 euros le litre en moyenne à travers plus de 6 800 points de vente. Cette envolée tarifaire suscite une vive préoccupation parmi les automobilistes et les acteurs économiques dépendants des transports. Pour tenter d'apporter une réponse à cette détérioration du pouvoir d'achat, le gouvernement a programmé une réunion d'urgence dès lundi afin d'examiner le déploiement de nouvelles aides financières ou la reconduction des mesures d'accompagnement existantes. Néanmoins, l'exécutif se refuse pour le moment à abaisser la fiscalité appliquée sur les produits pétroliers, malgré les demandes pressantes formulées par de nombreuses figures de l'opposition politique.

GAZA COMPTE ENCORE SES MARTYRS

Un enfant et une femme tombent en martyrs par des tirs de l'armée sioniste

Deux Palestiniens, un enfant et une femme, ont été tués hier, par des tirs israéliens dans le centre et le sud de la bande de Gaza. Un troisième Palestinien a succombé à des blessures subies quelques jours auparavant et onze autres ont été blessés dans des tirs et bombardements israéliens.

Ces attaques interviennent alors que se poursuivent les violations israéliennes de l'accord de cessez-le-feu entré en vigueur le 10 octobre 2025. Fida Khader Toutah, 31 ans, a été tuée d'une balle à la tête tirée par des véhicules militaires israéliens près du centre Abu Madin, à l'est de Deir al-Balah, dans le centre de Gaza, a indiqué une source médicale à Anadolu. Dans le sud du territoire, un enfant palestinien a été mortellement touché à la poitrine lorsque des véhicules militaires israéliens ont ouvert le feu sur des tentes de déplacés dans la zone d'Al-Mawasi, à Rafah, selon la même source. Dans le nord de Gaza, Mohsen Ahmed Bahja, 24 ans, originaire de Jabalia al-Nazla, a succombé à des blessures subies quelques jours auparavant lorsqu'un drone quadricoptère israélien lui avait tiré dessus alors qu'il se trouvait dans sa tente. Dans le centre de Gaza, une source médicale de l'hôpital des Martyrs d'Al-Aqsa a indiqué qu'un enfant avait été hospitalisé avec des blessures modérées après des tirs israéliens contre des tentes de déplacés situées entre les camps de réfugiés de Bureij et de Maghazi. Deux autres personnes ont été blessées par un obus d'artillerie ayant frappé une maison de la famille Abu al-Rous dans le camp de Bureij. Un incendie s'est déclaré dans l'habitation après le bombardement, selon des témoins. Des véhicules militaires israéliens ont également ouvert un feu nourri sur des tentes de déplacés installées le long de la rue Salah al-Din, au nord du camp de Bureij, tandis que des tirs d'ar-



tillerie visaient les environs. Dans le sud de Gaza, huit Palestiniens ont été diversement blessés par des tirs et bombardements israéliens dans le centre et le sud de Khan Younès, selon une source médicale. Quatre Palestiniens, dont une femme, ont été blessés par balle lorsque les forces israéliennes ont ouvert le feu sur le secteur résidentiel de Hamad City, au nord de Khan Younès. Deux autres ont été atteints par des éclats d'obus dans le quartier d'Al-Amal, dans le centre de Khan Younès. Deux Palestiniens supplémentaires, dont une femme, ont été blessés par des tirs et bombardements dans les secteurs d'Al-Sinaa et de Qizan Abu Rashwan. Dans le nord du territoire, des navires de guerre israéliens ont tiré à la mitrailleuse lourde et lancé des obus le long du littoral de la ville de Gaza pendant environ deux heures, selon des témoins.

Des drones quadricoptères israéliens ont parallèlement largué plusieurs bombes près d'une zone de déploiement de l'armée israélienne, à l'est du quartier de Choujaïya, dans l'est de la ville de Gaza, ont-ils ajouté.

L'artillerie israélienne a également effectué des tirs sporadiques à l'est de Jabalia, dans le nord de la bande de Gaza.

Les violations du cessez-le-feu de 2025 ont fait au moins 1.393 morts et 4.822 blessés palestiniens jusqu'à dimanche, selon les derniers chiffres du ministère de la Santé de Gaza.

Depuis octobre 2023, l'offensive israélienne dans la bande de Gaza a fait plus de 73.000 morts et 174.000 blessés palestiniens et détruit environ 90 % des infrastructures du territoire, selon les autorités gazaouies, qui la qualifient de génocide.

L'IRAN CONDAMNE LES ACTIONS D'ISRAËL À GAZA ET EN CISJORDANIE À L'APPROCHE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU

L'Iran a condamné lundi la poursuite du « génocide, crimes de guerre et crimes contre l'humanité » commis par Israël dans la bande de Gaza et en Cisjordanie occupée, appelant la communauté internationale à prendre des « mesures sérieuses et décisives » pour mettre fin aux massacres de Palestiniens.

Dans un communiqué publié à l'approche de la 81^e session de l'Assemblée générale des Nations unies, le ministère iranien des Affaires étrangères a également condamné ce qu'il a qualifié d'« insulte éhontée » du Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu à l'encontre de la mosquée Al-Aqsa ainsi que la « profanation » du mur d'Al-Buraq. Téhéran a accusé Israël de procéder à des « meurtres systématiques » et à des actes de torture contre les Palestiniens. Selon le ministère, plus de 10 000 femmes et enfants palestiniens ont été détenus, des dizaines seraient morts en détention et des centaines auraient subi des amputations ou souffriraient de handicaps. Le ministère affirme qu'au moins trois prisonniers palestiniens meurent chaque mois sous la torture, estimant que ces faits témoignent de la nature « coloniale et d'apartheid » du régime israélien. L'Iran a également accusé les États-Unis de fournir à l'entité sioniste un soutien militaire, financier et politique et de le protéger contre toute mise en cause de sa responsabilité, notamment en exerçant des

pressions et en imposant des sanctions à des magistrats internationaux et à des défenseurs des droits humains.

Selon Téhéran, les actions de l'entité sioniste au cours des huit dernières décennies ont porté atteinte à la crédibilité de l'ONU et du droit international. Le ministère iranien a également accusé Israël de figurer parmi les principaux auteurs de violations des résolutions des Nations unies. Alors que la 81^e session de l'Assemblée générale de l'ONU est placée sous le thème du « renouvellement de la confiance » dans l'organisation, Téhéran a appelé les gouvernements à soutenir le droit des Palestiniens à l'autodétermination. L'Iran a également réclamé des mesures immédiates pour mettre fin à ce qu'il qualifie de génocide, empêcher la poursuite de l'occupation et de l'accaparement des terres, assurer l'acheminement de l'aide humanitaire à Gaza et traduire les responsables en justice.

TREIZE PALESTINIENS ARRÊTÉS PAR LES FORCES SIONISTES EN CISJORDANIE

Treize Palestiniens ont été arrêtés ce lundi, dont deux femmes, deux frères et d'anciens prisonniers, par les forces de l'occupation sioniste, lors d'incursions menées dans plusieurs secteurs de la Cisjordanie occupée, a indiqué le Bureau d'information des prisonniers palestiniens.

Les arrestations ont principalement eu lieu à Tulkarem, El Khalil et Jénine, a précisé la même source, affirmant que les forces d'occupation sionistes ont arrêté plus de 500 Palestiniens au mois d'août dernier, dont huit femmes et cinq journalistes. Le Bureau

des prisonniers a également indiqué que le nombre de Palestiniens détenus dans les prisons de l'occupation sioniste dépasse les 9 500, dont 99 femmes, 42 journalistes et plus de 360 enfants. Cette situation intervient dans un contexte d'intensification des incursions et des agressions menées par les forces d'occupation sionistes et les colons contre les villes, localités et camps de réfugiés de Cisjordanie et d'El-Qods occupées.

DES SÉNATEURS AMÉRICAINS EXIGENT UN RAPPORT SUR LES VIOLENCES SIONISTES EN CISJORDANIE OCCUPÉE

Plus de 20 sénateurs américains ont présenté une motion visant à demander au département d'Etat un rapport sur les violences sionistes commises en Cisjordanie occupée, ont rapporté mercredi des médias. La motion demanderait au département d'Etat de fournir au Congrès des informations sur les enquêtes menées concernant les violences en Cisjordanie occupée et les meurtres commis par des colons sionistes ou par les forces de sécurité. Elle demanderait également une évaluation de la situation des droits humains dans le territoire, notamment concernant la détention d'enfants palestiniens. « Nous avons la responsabilité de veiller à ce que le meurtre de citoyens américains ou palestiniens fasse l'objet d'une enquête approfondie, où que cela se produise dans le monde », a déclaré la sénatrice Jeanne Shaheen. « Ces meurtres et les violences commises par des colons extrémistes contre les Palestiniens en Cisjordanie sapent l'Etat de droit et menacent la solution à deux Etats. Je suis fière de soutenir cette résolution afin d'envoyer le message du Congrès selon lequel les Etats-Unis ne fermeront pas les yeux sur une escalade incontrôlée », a-t-elle ajouté. Le sénateur Tim Kaine a, pour sa part, déclaré que les violences commises par des colons sionistes en Cisjordanie atteignaient un « niveau sans précédent » et appelé ses collègues à soutenir la résolution afin de mettre fin aux colonies illégales en Cisjordanie, pour suivre en justice les colons violents et protéger les résidents palestiniens ainsi que les citoyens américains vivant en Cisjordanie ou s'y rendant.

La commission des Affaires étrangères du Sénat disposerait de dix jours pour examiner le texte avant qu'il puisse être soumis au vote du Sénat.

JUS DE LÉGUMES

Quels sont leurs bienfaits pour la santé ?

Pour les pressés ou ceux qui n'aiment pas cuisiner les légumes, les jus sont une excellente alternative. Ils permettent de profiter d'une boisson délicieuse, pleine de vitamines et de minéraux.

FAIRE LE PLEIN DE VITAMINES ET DE MINÉRAUX

Faire un jus de légumes peut être très intéressant, notamment si vous n'aimez pas en manger. Ils peuvent se faire assez rapidement et être emportés partout. Une boisson riche en nutriments, saine et qui aurait de nombreux avantages.

Elle permettrait notamment de :

Être très bien assimilé par les personnes avec une maladie inflammatoire de l'intestin comme le syndrome de l'intestin irritable ou Crohn. Cela est dû à sa richesse en nutriment, d'être en forme grâce au minéraux et nutriments des légumes, d'éviter les ballonnements, de digérer plus facilement, de faire le plein d'antioxydants, d'avoir une belle peau. Malheureusement, aucune étude ne semble prouver que les jus aient des vertus détoxifiantes ou bénéfiques pour la santé.

JUS DE LÉGUMES : ATTENTION AUX EXTRACTEURS DE JUS

Les extracteurs de jus sont très à la mode. Ils permettent, très rapidement, de broyer les légumes avec les graines et les herbes que vous utilisez. Son système est plus doux que la centrifugeuse mais parvient à séparer le jus de la pulpe.

Ces éléments se retrouvent dans deux compartiments diffé-



rents. L'avantage est que les aliments ne sont pas chauffés, ce qui permet une meilleure conservation des minéraux et des vitamines. Cependant, d'après Julie Delorme, diététicienne et nutritionniste, le jus de légumes réalisé avec un extracteur élimine les fibres. Pourtant, celles-ci ont pourtant l'avantage de :

Réguler le transit, limiter les variations de glycémie, être rassasiant, agir sur le cholestérol.

Ainsi, la spécialiste affirme que les légumes, bus en jus, sont moins bénéfiques pour la santé que lorsqu'ils sont mangés entiers.

VOICI LA LISTE DES FRUITS ET LÉGUMES DE SAISON

Le printemps est là ! Les agrumes, courges et autres choux laissent la place aux premières fraises et aux asperges. Voici la liste des fruits et légumes d'avril qui vont intégrer vos délicieuses recettes sucrées et salées. L'asperge, la saison de l'asperge débute en avril et se termine en juin. Vous avez donc peu de temps pour les déguster en entrée accompagnées d'une mayonnaise gourmande ou d'une vinaigrette. Vous pouvez

aussi les intégrer à vos tartes salées ou dans un risotto crémeux. L'asperge est riche en eau, en fibres et en vitamine B9 (acide folique). Le radis, la saison du radis commence en mars et se termine en juin. On aime les radis pour leur croquant, leur fraîcheur et leur petit côté légèrement piquant. Ils sont le plus souvent dégustés en entrée avec un peu de beurre mais vous pouvez aussi les couper en fines lamelles et les déposer dans une salade ou sur une tartine de fromage frais. La salade, les beaux jours sont de retour et les envies de salades aussi ! Ça tombe bien, c'est la saison des salades vertes d'avril jusqu'à décembre.

Feuille de chêne, batavia, romaine... Vous avez le choix. La salade est riche en eau et en minéraux. Pour vos salades ou vos pesto, pensez aussi à la roquette, qui est aussi un légume de saison. Le pois gourmand, d'avril à juin, vous pourrez profiter des petits pois frais, à déguster crus en salade ou cuits dans une jardinière de légumes.

Les petits pois sont riches en eau, en vitamine K et en protéines. Grâce à leur petit goût sucré, les petits pois sont souvent des légumes appréciés des

enfants. Le poireau, jusqu'à la fin du mois d'avril (la saison du poireau a débuté en septembre), vous pouvez trouver sur les étals de légumes des poireaux cultivés en France. Comme la pomme de terre, le poireau se décline en de nombreuses recettes : fondue de poireaux, tarte aux poireaux, poireaux à la vinaigrette... Le poireau est riche en eau, en protéines, en potassium et en bêta-carotène. La fraise, c'est la saison de la fraise des bois (d'avril à septembre) et des fraises. Vous avez sans doute déjà aperçu les premières fraises françaises sur le marché et dans les étals de fruits des supermarchés.

La fraise est riche en vitamine C, en vitamine B9, en potassium et en phosphore. La rhubarbe, contrairement à ce qu'on pourrait croire, la rhubarbe est un légume. Mais son goût sucré/acidulé et sa couleur rose flashy font d'elle un fruit à part. On la cuisine généralement en gâteau ou en tarte sucrée.

La rhubarbe est intéressante d'un point de vue nutritionnel puisqu'elle est riche en fibres, en magnésium, en potassium, en bêta-carotène et en vitamine C. La saison de la rhubarbe se termine en juin.

La mûre, d'avril à septembre, vous allez pouvoir vous régaler avec des mûres fraîches françaises. Les mûres sont riches en bêta-carotène (156 µg pour 100 g), un puissant antioxydant naturel.

Elle contient également beaucoup de potassium qui contribue à la bonne santé musculaire.

Le pamplemousse, la saison du pamplemousse s'étend de février à juin. Contrairement aux autres agrumes (clémentines, oranges), il est encore bien présent au printemps.

Comme tous les agrumes, le pamplemousse est riche en vitamine C et en bêta-carotène.

SOMMEIL

Êtes-vous atteint du "jetlag social" ?

Le jetlag social survient quand votre rythme biologique et votre rythme de vie ne sont plus en adéquation. Il peut avoir des conséquences non seulement sur le sommeil mais aussi sur la santé. Explications.

QU'EST-CE QUI PEUT PROVOQUER UN JETLAG SOCIAL ?

Notre rythme veille/sommeil est régulé par notre système circadien, c'est-à-dire l'horloge interne du corps humain qui prend la forme d'un cycle de 24 heures et qui régit certains processus physiologiques comme le sommeil et l'alimentation.

Ce système peut être perturbé par notre mode de vie. Or, quand notre rythme veille/sommeil n'est plus en adéquation avec notre système circadien, on peut ressentir les mêmes symptômes qu'un jetlag au retour d'un voyage dans un pays où le décalage horaire était important. On parle alors de jetlag social.

Le jetlag social est le plus souvent lié à un rythme social qui retarde l'heure du coucher. Alors que notre corps devrait dormir, nous le maintenons en éveil car nous regardons des écrans jusque tard dans la nuit, nous travaillons tard le soir, nous faisons la fête.

Les adolescents et les jeunes adultes seraient les plus concernés par le jetlag social. "Tandis que seulement 10 % des adultes présentent un jetlag social anormal, plus de 60 % des jeunes en présentent un", révèle une étude publiée dans la revue Médecine du sommeil.

QUELLES CONSÉQUENCES SUR LE SOMMEIL ET LA SANTÉ ?

A long terme, le jetlag social peut entraîner une dette de sommeil importante qui, à son tour, peut avoir des conséquences sur la santé : un risque accru d'obésité, de syndrome métabolique, de trouble psychiatrique et de mauvaises performances intellectuelles et physiques (à cause d'un manque de concentration, de vigilance, d'attention...).

COMMENT MINIMISER LE JETLAG SOCIAL ?

Pour prévenir le jetlag social, il est recommandé de suivre des règles d'hygiène du sommeil simples comme se coucher et se lever à heure fixe et limiter le sommeil de récupération les jours de repos (les grasses matinées le week-end).

Aussi, réduire l'éclairage artificiel nocturne permettrait de diminuer le jetlag social.

Comment calmer une crise d'asthme sans Ventoline ?

Les personnes asthmatiques ont généralement sur elles leur ventoline pour soulager les symptômes en cas de crise. Mais, il peut arriver qu'une crise survienne dans un endroit où à un moment qui ne permet pas d'avoir accès au traitement. Nos conseils pour calmer une crise d'asthme sans ventoline.

QU'EST-CE QU'UNE CRISE D'ASTHME ?

L'asthme est une maladie inflammatoire chronique des bronches. Chez une personne asthmatique, les bronches sont anormalement sensibles à certains facteurs comme l'exercice physique, le froid, la fumée de cigarette ou encore à l'exposition à certaines substances allergènes (pollens, acariens...).

Ces facteurs peuvent déclencher une crise d'asthme qui se manifeste par un ensemble de symptômes :

Essoufflement, sensation d'oppression thoracique, respiration sifflante, toux...

Dès les premiers signes de crise, le réflexe des personnes asthmatiques est la prise de bouffées de ventoline. Mais, il existe d'autres moyens de calmer une crise d'asthme, si

vous n'avez pas votre ventoline sur vous.

S'ASSEOIR LE DOS BIEN DROIT

Dans cette position, vos voies respiratoires sont bien ouvertes. En cas de crise d'asthme, évitez de vous allonger car cela peut aggraver les symptômes.

STABILISER SA RESPIRATION

Pendant une crise d'asthme, la respiration s'accélère. Des exercices de respiration peuvent aider à la stabiliser. Il y a notamment la technique de la respiration diaphragmatique, plus communément appelée respiration par le ventre.

Redressez-vous puis inspirez et expirez profondément. Au moment de l'inspiration, vous devez sentir votre ventre gonfler (posez une main dessus) et non pas votre poitrine. A l'expiration, vous devez sentir votre ventre se creuser. Durant cet exercice, les muscles abdominaux sont relâchés.

RESTER CALME

Facile à dire mais pas à mettre en pratique !

Et pourtant, il est essentiel de rester

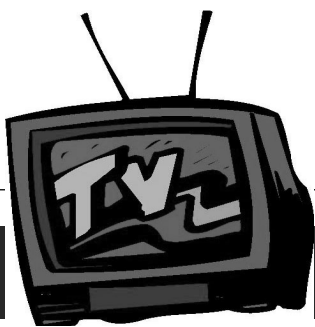
calme en cas de crise car la panique et le stress peuvent aggraver les symptômes. Pour vous aider à rester calme en attendant que les secours arrivent ou que les symptômes diminuent, essayez de faire une activité qui vous détend (écouter de la musique douce, méditer, faire des exercices de respiration...).

S'ÉLOIGNER DES FACTEURS DÉCLENCHES

Certains facteurs extérieurs peuvent déclencher une crise d'asthme ou aggraver les symptômes d'une crise. En cas de crise, éloignez-vous du facteur déclencheur. Cela peut aider à réduire progressivement les symptômes.

Les facteurs déclencheurs les plus fréquents sont :

les allergènes comme le pollen, certains aliments, certains animaux, la poussière..., l'exercice physique, la fumée de cigarette, la pollution atmosphérique, le stress et l'anxiété, certains médicaments comme l'aspirine, l'ibuprofène ou encore les bêta-bloquants, les infections respiratoires comme le rhume, la grippe, l'air froid et sec.



Selection du jour

TF1

20h10

Koh-Lanta All Stars

Présenté par : Denis Brogniart

Au sud du Panama, 18 concurrents emblématiques de «Koh-Lanta» ont traversé le monde pour débarquer sur un minuscule îlot, baigné par les eaux du Pacifique. Camille, Charlotte, Christina, Clémentine, Dorian, Freddy, Jacques, Joana, Laure, Lola, Maxime, Moussa, Naoil, Nicolas, Tania, Ugo, Vincent et Yassin sont les aventuriers de ce «Koh-Lanta All Stars» ! En partant, ils ne savaient pas qui seraient leurs adversaires mais, surtout, ils étaient loin d'imaginer que cette nouvelle épopée n'aurait rien à voir avec celles qu'ils ont vécues précédemment. L'aventure évolue et ce «Koh-Lanta All Stars» leur réserve d'immenses surprises, du premier au dernier jour !

5
20h05

Le chanvre des possibles

Réalisateur : Gaëlle Le Garrec

Le chanvre est un véritable couteau suisse végétal. Une plante aux mille usages qui semble répondre à certains des plus grands défis de notre époque. Si on semble le redécouvrir aujourd'hui, pendant des siècles, le chanvre a été l'une des matières premières les plus stratégiques au monde. Mais à partir de 1930, avec l'arrivée des fibres synthétiques et l'essor du coton industriel, ainsi que de la concurrence du bois dans l'industrie papetière et l'abandon de la marine à voile, la filière s'est effondrée. Pourtant, depuis quelques années, porté par l'urgence climatique, la recherche de matériaux durables et ses qualités agronomiques exceptionnelles, le chanvre signe un retour spectaculaire !

6
20h10

9-1-1

Avec Angela Bassett, Jennifer Love Hewitt, Oliver Stark, Aisha Hinds, Kenneth Choi, Ryan Guzman, Corinne Massiah, Elijah M. Cooper, Elijah M. Cooper, Mark Consuelos, Tracie Thoms, Anirudh Pisharody, Debra Christofferson

Maddie encourage Chimney à accepter le poste de capitaine de la 118, malgré ses doutes et les responsabilités qui l'attendent. Lors d'une réunion familiale, plusieurs personnes sont grièvement blessées après un accident de tir à la corde, mobilisant les secours. De son côté, Athena enquête sur le cyberharcèlement ayant poussé Alicia à une overdose et tente d'identifier les responsables. Pendant ce temps, Buck aide Harry à intégrer l'académie des pompiers malgré ses antécédents judiciaires et les obstacles qui se dressent sur sa route.

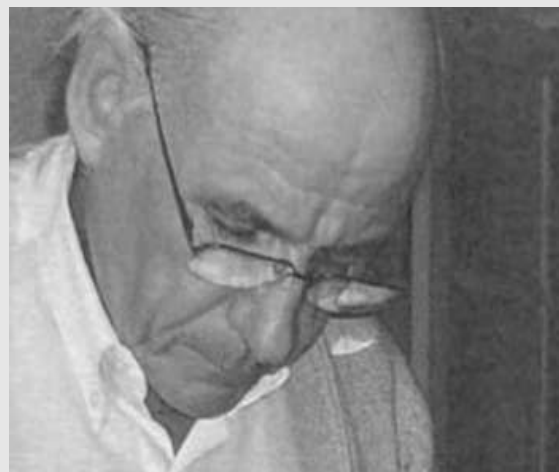
france
2

20h10

Les cercles du silence

Réalisateur : Cyril Denvers

Ce documentaire en deux volets retrace le parcours de Joël Le Scouarnec, considéré comme l'un des plus grands prédateurs sexuels de l'histoire judiciaire française. Pendant plus de trente ans, ce chirurgien a utilisé sa position et la confiance accordée à sa blouse blanche pour commettre des viols et des agressions sexuelles sur au moins 300 jeunes patients. Premier volet, «Le cercle médical» enquête sur les mécanismes de l'omerta au sein de l'institution hospitalière.

france
3
20h10

La stagiaire

Avec Michèle Bernier, Antoine Hamel, Philippe Lelièvre, Nicolas Marié, Soraya Garlenq, Charles Menet, Cyrielle Voguet, Clément Moreau, Jeanne Lambert, Jérémie Poppe, Géraldine Loup, Laïs Mayyas

On a retrouvé dans une friche le corps de Roméo, un artiste de rue de renom natif de Marseille. Qui pourrait en vouloir à ce graffeur à la renommée internationale ? L'enquête mène Constance et Boris vers une école de Street Art au coeur d'une mystérieuse histoire de famille et de plagiat.

W9
20h25

On connaît la chanson

Présenté par : Laurence Boccolini

Dans cette spéciale années 80, (re)découvrez les titres culte qui ont marqué toute une génération, à travers des jeux à la fois surprenants et divertissants. Autour de Laurence Boccolini, 12 personnalités venues d'horizons et de générations variés s'affrontent dans une série de jeux mêlant quiz, épreuves musicales et défis décalés. Entre nostalgie, rires et compétition, On connaît la chanson célèbre la musique pendant une soirée où chacun pourra tester ses souvenirs... et peut-être prouver qu'il connaît vraiment la chanson ! Quelle personnalité tirera son épingle du jeu et décrochera le trophée de cette spéciale années 80 ?

LE MAGHREB
Le Quotidien de l'Économie

Édité par la SARL
Maghreb Presse
Édition
au capital
De 5.200.000 DA
Compte bancaire :
00100625030030024926
BNA agence Kouba

Directeur de la Publication
Salah Lakoues

Direction de la Rédaction
Administration
BP 545,
Maison de la presse Safir Abdelkader
Kouba - Alger
Tél Adm : 023 70 94 94
Tél Réd : 023 70 94 61
Fax Pub : 023 70 94 58
Fax Réd : 023 70 94 09

Site internet :
www.lemaghreb.dz
e-mail :
maghrebjournal@yahoo.fr

Impression
SIA Alger
EPE - SPA Imprimerie "Centre"
Siège social : Zone Industrielle
El-Alia Bab-Ezzouar - Alger
Diffusion
Centre : MPE
Est : MPE

« Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale de
communication, d'Édition et de
Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur -
Alger.
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

*Les manuscrits,
photographies ou tout
autre document et
illustrations adressés ou
remis à la rédaction ne
seront pas rendus et ne
peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.*

403 GOOGLE sanctionné de 403 millions d'euros en Irlande pour des manquements liés au traitement des données de géolocalisation.

UN MONDE QUI GASPILLE PLUS D'UN MILLIARD DE REPAS PAR JOUR, UN MONDE QUI MEURT DE FAIM

Le scandale planétaire

C'est l'image la plus insupportable de notre époque. D'un côté, un bébé à Gaza qui s'éteint dans les bras de sa mère, faute d'une goutte de lait. De l'autre, un caddie de supermarché qui part directement à la benne. D'un côté, au Soudan, une mère qui fait bouillir des feuilles pour tromper la faim de ses enfants. De l'autre, un frigo plein à craquer dont la moitié finira à la poubelle. Le monde n'a jamais autant produit de nourriture, et il n'a jamais autant laissé mourir de faim. La famine aiguë n'est plus une menace lointaine, elle est là, massive, foudroyante. Au Soudan, déchiré par une guerre atroce, plus de 20 millions de personnes, soit près de la moitié de la population, sont aujourd'hui confrontées à une famine aiguë. C'est la plus grande crise alimentaire de la planète. Les récoltes sont détruites, les marchés bombardés, l'aide humanitaire bloquée. Des millions de déplacés survivent avec rien. À Gaza, l'horreur a franchi un autre palier. Plus de deux millions de personnes, en majorité des femmes, des enfants et des nourrissons, sont plongées dans une famine organisée. L'enclave affamée voit ses bébés mourir de malnutrition aiguë dans des hôpitaux sans médicaments, sans électricité et sans nourriture. La faim y est devenue une arme, une sentence collective infligée sous les yeux du monde. Et pendant que ces enfants meurent parce qu'ils n'ont rien, le reste du monde jette tout. C'est ce paradoxe obscène que les Nations unies ont décidé de placer au cœur de la Journée mondiale du nettoyage, célébrée ce 20 septembre. Selon l'ONU, plus d'un milliard de repas sont gaspillés chaque jour dans le

monde, alors que 783 millions de personnes souffrent de la faim. Placée sous le thème « Des assiettes propres aux villes propres », l'édition 2026 veut frapper les consciences. Il ne s'agit plus seulement de nettoyer les rues et les plages, mais de nettoyer nos assiettes, nos frigos et notre conscience. L'appel est clair : réduire le gaspillage alimentaire, préserver les aliments encore consommables et mieux valoriser les déchets organiques pour construire des villes plus propres, plus durables et plus économes en ressources. Car chaque repas jeté est une insulte à ceux qui meurent de ne pas en avoir. Selon le Rapport 2024 du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) sur l'indice du gaspillage alimentaire, environ 1,05 milliard de tonnes de nourriture ont été gaspillées en 2022 au niveau des ménages, des services de restauration et du commerce de détail. Ce volume représente près de 19 % des aliments disponibles pour les consommateurs. Le gaspillage alimentaire intervient alors que la faim et l'insécurité alimentaire restent importantes à l'échelle mondiale. Environ 673 millions de personnes ont souffert de la faim en 2024, tandis que près de 2,3 milliards de personnes étaient confrontées à une insécurité alimentaire modérée ou grave, selon les dernières estimations des Nations unies.

UN COÛT ENVIRONNEMENTAL ET ÉCONOMIQUE IMPORTANT
Au-delà de la nourriture elle-même, le gaspillage représente également

une perte considérable de ressources mobilisées pour produire, transporter et distribuer les aliments. Les données des Nations unies relatives à l'Objectif de développement durable 12, consacré à la consommation et à la production responsables, indiquent que les pertes et le gaspillage alimentaires génèrent jusqu'à 10 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre et représentent un coût économique estimé à environ 1 000 milliards de dollars par an. La réduction du gaspillage alimentaire permet ainsi de préserver les terres agricoles, l'eau, l'énergie et le travail nécessaires à la production alimentaire, tout en réduisant la pression exercée sur les systèmes de gestion des déchets.

DES SOLUTIONS À DÉVELOPPER
Les Nations unies soulignent que la réduction du gaspillage alimentaire passe notamment par une meilleure mesure du phénomène, la définition d'objectifs précis, des politiques publiques adaptées et une mobilisation accrue des acteurs locaux. La prévention du gaspillage à la source, le maintien des aliments encore consommables dans le circuit alimentaire et la valorisation des matières organiques qui ne peuvent être évitées figurent parmi les principales solutions mises en avant. Les travaux du PNUE et d'ONU-Habitat soulignent également que plusieurs pays ont déjà enregistré des progrès dans la réduction du gaspillage alimentaire, montrant qu'une action coordonnée peut contribuer à accélérer les avancées vers l'objectif fixé pour 2030.



UN ENJEU LIÉ AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
La lutte contre le gaspillage alimentaire contribue directement à plusieurs Objectifs de développement durable (ODD), notamment l'ODD 12. Sa cible 12.3 prévoit de réduire de moitié, d'ici 2030, le gaspillage alimentaire par habitant aux niveaux de la vente au détail et de la consommation, tout en réduisant les pertes alimentaires tout au long des chaînes de production et d'approvisionnement. La réduction du gaspillage alimentaire est également liée à la lutte contre la faim, à la préservation des ressources naturelles, à l'action climatique et au développement de systèmes alimentaires plus résilients.

UNE JOURNÉE CONSACRÉE À LA MOBILISATION
La Journée mondiale du nettoyage 2026 est célébrée le 20 septembre à Shaoxing, dans la province chinoise du Zhejiang. Elle doit servir de plateforme au dialogue international, au partage d'expériences et au développement de partenariats en faveur de villes plus inclusives, résilientes et économes en ressources. ONU-Habitat invite les gouvernements, les collectivités, les

organisations internationales, la société civile, le secteur privé, les universités et les citoyens à organiser des activités consacrées au gaspillage alimentaire et aux autres enjeux liés aux déchets. La journée est également marquée sur les réseaux sociaux par les hashtags #WorldCleanupDay et #CleanPlateCleanCity.

UNE JOURNÉE PROCLAMÉE PAR L'ONU
Le 8 décembre 2023, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté à l'unanimité la résolution 78/122, proclamant le 20 septembre Journée mondiale du nettoyage, célébrée chaque année. La résolution invite les États membres, les organismes des Nations unies, les organisations internationales et régionales ainsi que les acteurs de la société civile, du secteur privé et du monde universitaire à organiser des initiatives visant à sensibiliser à l'importance du nettoyage et d'une gestion plus durable des déchets et des ressources. ONU-Habitat facilite la célébration de cette journée, qui met en avant la responsabilité collective dans la préservation d'un environnement propre et sain.

R. I.

Post scriptum

Par : B. Khemis

C'est une reconnaissance qui dépasse le symbole. En décidant d'une revalorisation globale des salaires, d'une refonte du statut particulier et d'un plan massif de modernisation des équipements, le président de la République Abdelmadjid Tebboune a offert à la Protection civile bien plus qu'une augmentation. Il lui a tracé une véritable feuille de route pour en faire un corps professionnel, moderne et capable de répondre aux urgences d'un pays confronté à des catastrophes de plus en plus violentes. La décision, prise lors du Conseil des ministres de dimanche, n'est pas arrivée par hasard. Elle intervient au lendemain d'un été marqué par des incendies dévastateurs qui ont touché plusieurs wilayas, dont Jijel, la plus durement frappée. Sur tous les fronts, les hommes en tenue bleue ont été en première ligne, parfois au péril de leur vie, pour évacuer des familles, contenir les flammes et secourir les blessés. Le président Tebboune a tenu à les remercier personnellement pour leur dévouement, soulignant que l'Etat se devait désormais de répondre favorablement à leurs préoccupations légitimes, longtemps exprimées. Le message a été reçu cinq sur cinq sur le terrain. Le lieutenant-colonel Nassim Bernaoui, sous-directeur de l'information et de la sensibilisation à la Direction générale de la Protection civile, a salué hier, la décision présidentielle, la qualifiant de marque de reconnaissance et de considération pour les efforts déployés par ses personnels face aux différents risques. Pour lui, cette mesure est

Protection civile, le président Tebboune trace la voie d'un corps d'élite face aux défis climatiques

un renforcement de la place accordée à ce corps au regard de la nature des missions qui lui sont confiées. Selon le lieutenant-colonel Bernaoui, la décision a été largement accueillie par les personnels du secteur, qui ont vivement salué cette mesure reflétant la considération de l'Etat pour les efforts qu'ils consentent dans la lutte contre les différents dangers. Il estime que les décisions issues du Conseil des ministres s'inscrivent dans une démarche globale visant à développer le dispositif de la Protection civile et à renforcer ses capacités humaines et opérationnelles, afin de lui permettre d'accomplir pleinement les missions qui lui sont confiées. Le premier pilier de cette réforme est humain et social. Le président a ordonné une augmentation globale des salaires à travers la révision des points indiciaires, mais aussi une révision complète de l'échelle des grades. L'objectif est d'adapter la hiérarchie à la réalité du métier, en distinguant clairement les filières opérationnelles, celles qui interviennent sur le terrain dans le feu et les décombres, des filières administratives et techniques. Cette nouvelle grille devra garantir un encadrement global et plus efficace, notamment durant les situations difficiles ou exceptionnelles, et améliorer le niveau de performance quotidien au sein des unités principales et secondaires, des centres avancés, des centres de secours ainsi que des écoles de formation et d'entraînement. Autre avancée majeure, la revalorisation des indemnités spécifiques pour les agents de terrain et leurs familles. C'est la reconnaissance

d'un risque particulier. Un pompier qui passe des jours en forêt en plein mois d'août, un plongeur qui intervient dans un oued en crue, un secouriste qui désincarcère des victimes d'un accident, prend un risque qui n'est pas celui d'un fonctionnaire de bureau. Le nouveau statut devra en tenir compte. Le deuxième pilier est celui de la professionnalisation par la formation continue. Le Président Tebboune a insisté pour que la formation ne s'arrête plus à l'école. Le lieutenant-colonel Bernaoui a précisé qu'il s'agit d'une formation continue, de haut niveau, destinée aux personnels de différents grades, qui commence dès le recrutement de base et se poursuit tout au long de la carrière professionnelle. Cette formation concerne également les équipes spécialisées, notamment les équipes cynotechniques, les groupes de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux, et les unités de lutte contre les risques chimiques. C'est un investissement dans les capacités du secteur qui permet d'assurer une exploitation optimale des équipements et de garantir une intervention rapide face aux différents risques. Car c'est le troisième pilier, et peut-être le plus visible : la modernisation logistique. Le chef de l'Etat a ordonné une révision technique et technologique complète des moyens de travail, avec l'acquisition d'équipements modernes et la mise en place d'un plan de renouvellement. Cela va des camions-citernes feux de forêt de nouvelle génération aux drones thermiques pour repérer les départs de feu, en

passant par les caméras thermiques et les équipements de protection individuelle plus performants. Dans cette logique, deux mesures concrètes ont été annoncées. La création de points et de sous-centres de surveillance dans les zones à forte densité forestière, en coordination avec le ministère de l'Agriculture, pour passer d'une logique de réaction à une logique de prévention et de détection précoce. Et le renforcement progressif de la flotte d'avions de lutte contre les incendies, selon leur disponibilité sur le marché international, un maillon qui avait montré ses limites lors des grands feux de 2021 et 2023. Le Président a ordonné l'institutionnalisation du volontariat saisonnier au sein de la Protection civile avec la mise en place d'un système élevé de protection des volontaires. Une manière d'encadrer et de valoriser cet élan de solidarité citoyenne qui se manifeste à chaque catastrophe, tout en assurant une couverture juridique et sociale à ces volontaires. Avec ces décisions, Abdelmadjid Tebboune ne se contente pas de récompenser un corps pour son action lors des incendies. Il anticipe. Face aux mutations climatiques qui rendent les feux plus fréquents, les inondations plus brutales et les risques industriels plus complexes, l'Algérie a besoin d'une Protection civile qui ne soit plus seulement courageuse, mais suréquipée, sur-formée et parfaitement organisée. Une force capable d'être présente partout, tout le temps, au service du citoyen.

B. KH.